

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d'étude / Janvier 2013

**Défis organisationnels et usages
comparés des collections de
périodiques imprimés en
bibliothèques de SHS (sciences
humaines et sociales), à l'ère du
numérique**

Juliette Lefevre

Sous la direction de Isabelle Westeel
Directrice – SCD de l'Université Charles De Gaulle – Lille 3

Remerciements

Pour leur soutien et leur bienveillance tout au long de ce travail, je remercie ma famille, mon amie S. Regnier et ma directrice de mémoire.

Pour leur disponibilité et leur partage d'expérience, je remercie les collègues des bibliothèques qui ont bien voulu me recevoir :

- Elise Anicot, BU Droit et gestion, SCD de Lille 2,*
- Agnès Faller, BU Robert de Sorbon, SCD Reims Champagne-Ardenne,*
- Marie-Françoise Liard, Bibliothèque Sainte-Genève,*
- Anthony Moalic, BU Robert de Sorbon, SCD Reims Champagne-Ardenne,*
- Anne Morenvillé, Bibliothèque du SCD de Lille 3,*
- Stéphanie Vincent, BU de Bron, SCD Lyon 2,*
- Claire Nguyen, BIUM Paris-Descartes,*
- Bernadette Patte, CTL-es Ile-de-France,*
- Nadege Sieckerlinck, Bibliothèque du SCD de Lille 3.*

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans la mise à disposition des ressources numériques de la bibliothèque de l'enssib, accessibles sept jours sur sept, par une connexion aménagée par les services informatiques de l'enssib.

Merci à mes chères collègues de promotion Brigitte, Mathilde et Sophie, qui ont eu la patience de relire ce travail.

Résumé :

Le paysage éditorial en sciences humaines et sociales est étroitement lié à celui des revues de recherche. Avec le développement des accès numériques, ces revues sont désormais diffusées sur des supports autres que le papier.

Pour les bibliothèques universitaires se pose la question d'équilibrer les compétences et les moyens dédiés autrefois à la gestion du papier. Intégrer de nouveaux outils dans la chaîne de traitement documentaire pourrait permettre de conjuguer les nécessités de conservation du papier avec celles du développement numérique des collections. Ce sont les évolutions professionnelles à l'oeuvre qui sont développées dans cette étude.

Descripteurs :

Sciences humaines – France

Sciences sociales – France

Bibliothèques universitaires – Gestion des collections - France

Périodiques de recherche

Bibliothèques universitaires – Périodiques

Abstract :

In humanities and social sciences, publishing is linked to serial publication by Research department. All these reviews are now published in a digital version. For academics libraries, how to find a balance between an old organisation dedicated to paper reviews, and a new one, specialized in digital reviews? They have to find new tools, in order to manage paper conservation issue and digital development issue.

This paper deals with all these changes in libraries organisation.

Keywords :

Social sciences – France

Humanities – France

Academic libraries – Inventory control – France

Serial publications

Academic libraries - Serials controls system

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	8
INTRODUCTION.....	9
1- DE L'ÉDITION DE REVUES À LA COLLECTION DE PÉRIODIQUES : ENTRE VISIBILITÉ DE LA RECHERCHE IMMÉDIATE ET ENJEUX PATRIMONIAUX	11
A- Procédés éditoriaux et diffusion électronique	11
B- Un modèle économique complexe dominé par des oligopoles.	15
C- Valeur de l'information scientifique et littéracie informationnelle.....	18
2- FONDEMENTS ET ÉVOLUTIONS DE L'EXCEPTION BIBLIOTHÉCONOMIQUE DES COLLECTIONS DE PÉRIODIQUES	25
A- Faire collection : soumission a l'offre, accueil de la demande.....	25
<i>Sisyphé en bibliothèque ou l'inflation documentaire toujours recommencée.....</i>	<i>25</i>
<i>Au-devant de la demande des lecteurs : dépouillement et veille éditoriale.....</i>	<i>27</i>
B- Harmoniser le traitement documentaire : de la norme au processus	29
<i>Fondements de la normalisation et évolutions vers la modélisation.....</i>	<i>29</i>
<i>Traditions et modernités de l'accès aux périodiques.....</i>	<i>32</i>
C- Conséquences pour l'organisation des bibliothèques	33
<i>Compétences professionnelles induites.....</i>	<i>33</i>
<i>Expérimenter la mutualisation : les réseaux moteurs du traitement documentaire. 36</i>	
3- ORGANISER ET GÉRER, AUJOURD'HUI, L'ACCÈS AUX PÉRIODIQUES EN BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE	41
A- Facteurs d'évolution	41
<i>Dynamique des institutions en France</i>	<i>41</i>
<i>De l'utopie documentaire à la réalité des pratiques</i>	<i>44</i>
B- Pratiques à l'œuvre, profils de bibliothèques.	47
<i>Démarche de recueil d'expérience : choix de l'échantillon, méthodologie.....</i>	<i>47</i>
<i>Différencier les profils, transcription des pratiques</i>	<i>48</i>
CONCLUSION.....	55
SOURCES.....	57
BIBLIOGRAPHIE.....	61
ANNEXES.....	73
TABLE DES ANNEXES.....	73

Sigles et abréviations

AERES	Agence d'évaluation pour la recherche et l'enseignement supérieur
AFNOR	Agence française de normalisation
AURA	Association des établissements utilisateurs de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
BBF	Bulletin des bibliothèques de France
BnF	Bibliothèque nationale de France
BNUS	Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg
BSN	Bibliothèque Scientifique Numérique
CIEPS	Centre international d'enregistrement des publications en série
CLEO	Centre pour l'édition électronique ouverte, laboratoire associant le CNRS, l'EHESS, l'université d'Aix-Marseille et l'Université d'Avignon
CNRS	Centre national pour la recherche scientifique
COUNTER	Counting Online Usage of Networked Electronic Resources
CTLES	Centre technique du livre de l'enseignement supérieur
ENSB	Ecole nationale supérieure de bibliothécaires
ERIH	European Reference Index for the Humanities
ERM	Electronic Resources Management
FRBR	Functional Requirements for Bibliographic Records = Fonctionnalités requises des notices bibliographiques
GC 46	Groupe de coordination 46, chargé de l'information et la documentation à l'Agence française de normalisation.
ISBD (S)	International standard bibliographie description for sérials = Description bibliographique internationale normalisée des publications en série
ISDS	International Serials Data System
ISO	International Organisation for Standardisation = Organisation Internationale de Normalisation
ISSN	International standard serial number. Numéro international normalisé des publications en série.
ISTEX	Initiative d'excellence de l'Information Scientifique et Technique
JISC	Joint Information Systems Committee ; the UK's expert on digital technology for education and research
LSHS	Lettres sciences humaines et sociales
PEB	Prêt entre bibliothèques
PIB	Prêt Inter-bibliothèques
SHS	Sciences humaines et sociales
SUDOC-PS	Système Universitaire de Documentation Publications en Série

Introduction

A une époque où la presse quotidienne s'interroge chaque jour sur son devenir, la question de la gestion des collections de périodiques en bibliothèque semble plus d'actualité que jamais.

En 2012, la Bibliothèque nationale de France a produit et réalisé une exposition médiatisée autour de ses collections de presse, qui s'est opportunément intitulée « A la une : la presse de la gazette à internet ». Dans la préface du catalogue, Bruno Racine signale :

« La richesse de la collection permet de montrer comment, chaque jour, le journal a nourri le débat public et fait du « quatrième pouvoir » qui inquiétait tant les professionnels de la politique un pilier de la vie démocratique »¹.

Avec internet chacun se pense proche de l'événement, prêt à vivre un moment d'histoire sans l'intermédiaire des journalistes ou du moins sans le recours à la distanciation de l'écrit. L'ère du numérique dans laquelle nous sommes marquée l'abandon de certaines pratiques sociales, au nombre desquelles, celle de s'informer devient multimodale, à l'image des transports. Les fonctions ubiquitaires de l'information relèguent les formes d'expression écrites traditionnelles à une époque entièrement révolue. Comme l'exprimait récemment Roger Chartier :

« Avec la forme numérique disparaît un ordre des discours qui était, aussi, un ordre des livres ou des objets imprimés qui liait étroitement l'autorité scientifique des discours de connaissance aux formes de leur publication. Le lecteur avait, de ce fait, des attentes différentes en terme de sûreté du savoir d'un article de magazine, d'un article paru dans une revue scientifique, d'un ouvrage publié par un éditeur reconnu ou d'une encyclopédie rédigée par des spécialistes.² »

Faut-il accorder le statut patrimonial à ces périodiques, dont les lecteurs sont encore présents en bibliothèque ?

Plus particulièrement, si la valeur de l'information se déplace vers des formes plus médiatisées, plus exposées et accessibles à tous, que valent aujourd'hui les collections de périodiques conservées dans les bibliothèques ? Quels sont les besoins en information du lectorat d'aujourd'hui, que ce soit sur écrans ou par tout autre moyen technique ?

Peut-on encore considérer le circuit de traitement des périodiques comme une exception bibliothéconomique ou bien faut-il l'intégrer à la chaîne traditionnelle de traitement documentaire ? Quels sont les enjeux en termes d'acquisitions, de signalement informatisé et de ressources humaines ?

Ce questionnement a déjà été posé pour les périodiques scientifiques, il est intéressant, par comparaison, de voir comment le domaine des sciences humaines et sociales s'interroge à son tour sur le devenir de ses collections de périodiques imprimés.

Le cadre de cette étude sera orienté vers la situation des revues de ce domaine : la presse ne fera donc pas partie du périmètre examiné.

Pour cibler la question, ce sont les bibliothèques universitaires de sciences humaines et sociales qui seront l'objet des analyses. Les questions de numérisations et de

¹BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *La presse à la une de la Gazette à Internet: [exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand, 11 avril -15 juillet 2012]*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2012, 207 p.

²Roger CHARTIER, « Et pourtant - Wikipédia est-elle crédible ? », Blog, *Les grands débats*, décembre 2012. Disponible en ligne sur : <<http://www.lesgrandsdebats.fr/Debats/Wikipedia-est-elle-encore-credible/Et-pourtant-354>>. Consulté le 15 décembre 2012.

conservation à partir des plans de conservation partagés n'entrent pas dans le champs de ce mémoire d'étude.

Pour mémoire, certains liens entre les plans de conservation et les pratiques professionnelles seront mentionnés.

Dans un premier temps, le regard adopté sera dirigé vers les pratiques éditoriales contemporaines, propres à la publication des revues de recherches. Il s'agira de poser le contexte dans lequel peuvent naître aujourd'hui les revues tant papier qu'électronique et comment ce contexte conditionne la place accordée aux périodiques en bibliothèque.

Dans un second temps, un bilan plus historique fera la synthèse des réflexions sur les traitements documentaires appliqués aux collections de périodiques, quelle que soit leurs catégories. Il y sera question des évolutions des pratiques professionnelles et du cycle de vie du périodique.

Enfin, l'étude retracera les tendances contemporaines de constitution et de développement des fonds, en confrontant les méthodes de travail employées pour l'imprimé et celles qui sont utilisées pour les collections électroniques. Des profils d'établissements universitaires seront proposés afin de confronter plusieurs modes d'organisation.

1- De l'édition de revues à la collection de périodiques : entre visibilité de la recherche immédiate et enjeux patrimoniaux

Ce chapitre débute par un rappel historique sur l'essor des revues savantes et les phénomènes à l'oeuvre dans la production éditoriale en sciences humaines et sociales. Les effets oligopolistiques de l'édition commerciale qui président à l'expansion de l'électronique dans la diffusion des revues se manifestent plus tardivement qu'en sciences dures. Avec l'impératif d'évaluer les résultats de la recherche, on exposera les instruments bibliométriques et leurs impacts sur la production éditoriale papier et électronique.

A- PROCÉDÉS ÉDITORIAUX ET DIFFUSION ÉLECTRONIQUE .

Pour entamer l'étude du paysage éditorial des revues scientifiques, un bref regard vers le XVII^e siècle permet d'en saisir les origines. La parution de revues savantes recouvre l'ensemble des disciplines de la connaissance de cette époque.

Après avoir adopté les échanges épistolaires pour communiquer, les savants de l'Ancien Régime s'emparent des possibilités techniques, en progrès, de l'imprimerie pour faire paraître les premiers journaux.

En 1665, le *Journal des savants* est fondé en France, prototype de ce que sera l'essor des revues au XVIII^e siècle.

Jean-Pierre Vittu situe ce mouvement dans une problématique toujours d'actualité :

« À une communication orientée vers des correspondants particuliers ou strictement réservée à l'espace académique s'oppose l'ouverture commerciale des périodiques savants au public, à la diffusion de sujets particuliers répond leur prétention à couvrir tous les champs du savoir »³.

L'échange des contenus scientifiques comme de la pensée académique reconnue va progressivement s'exprimer prioritairement par le biais de ces publications.

C'est au XVIII^e siècle que le mot « revue » est de plus en plus utilisé en français car il provient de l'anglais « review ». Depuis les débuts du *Journal des savants*, la lecture de ces périodiques se répand à travers l'Europe des lumières. Cette manifestation de l'Europe des idées est considérée par les spécialistes comme une matérialisation écrite de la République des lettres. D'emblée, il s'agit de constituer une communauté de pensées.

Au cœur de ce mouvement d'idées et de projets, les anciennes Provinces-Unies (actuellement, Pays-Bas) se trouvent rapidement au centre du système d'échange, soutenu par le poids des figures de libraires, tel Daniel Elzevier, qui réimpriment le *Journal des savants* et d'autres publications, contribuant à sa diffusion.

Cette période historique d'innovation intellectuelle assoit pour plusieurs siècles les schémas de diffusion des découvertes : le périodique trouve une place centrale en offrant peu à peu des « instruments du savoirs » comme les tables des matières, ou les index. Ce

³Jean-Pierre VITTU, « Du Journal des savants aux Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts : l'esquisse d'un système européen des périodiques savants », *Dix-septième siècle*, vol. 228, n° 3, 2005, p. 527. En ligne : <<http://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2005-3-page-527.htm>>. Consulté le 2 décembre 2012.

sont aussi, dès le début, des vecteurs importants pour fonder la notoriété des savants et érudits. Plus la diffusion de leurs textes est importante et plus leur renom s'en trouvera conforté.

Plus récemment, en 2008, le numéro 31 de *Labyrinthe*, fait paraître un dossier thématique intitulé « revues modes d'emploi ». Elodie Cassan y fait remarquer : « (...) historiquement, journal et revue marchent ensemble, comme expression d'une stratégie éditoriale qui consiste à opter pour la forme périodique »⁴.

La force des premiers journaux savants est de soumettre des extraits de textes originaux au regard critique de lecteurs avertis. La brièveté de la forme d'écriture est le trait caractéristique de cette nouvelle diffusion de la connaissance.

Le directeur de publication, Renaud Pasquier constate :

« Soucieuse de savoirs plus que d'informations, la revue présente toujours des « travaux en cours », essais, extraits, ou encore prolongements (comptes-rendus, commentaires) qui sont aussi des actualisations »⁵.

La politique éditoriale des revues en Lettres et Sciences Humaines devient un espace de confrontation textuel où les fragments d'écritures peuvent se répondre les uns les autres. Il faut rappeler le rôle des revues dans le débat public après la seconde guerre mondiale : deux penseurs s'affrontaient au moment de la guerre froide, Jean-Paul Sartre, l'un des fondateurs des *Temps modernes* et Raymond Aron, rédacteur au *Figaro*.

Le procédé d'écriture est contraint par les impératifs de production de la revue : il faut livrer son article avant un certain délai pour pouvoir figurer au sommaire. Cette temporalité typique des revues procède d'une forme d'inachèvement : la pensée de l'auteur est suspendue, soit parce qu'il s'agit d'un propos en germination, soit parce que le texte est un résumé, une vulgarisation de la pensée, destinée à attirer le lecteur vers l'oeuvre originale. Les limites de la pagination de la revue contraignent à la concision, au raccourci de la pensée, même si certains textes historiques font référence par la suite. D'ailleurs, c'est ce devenir du texte, en tant que source, qui en justifie la valeur et fonde l'intérêt de conserver la revue, des siècles plus tard.

La fréquence de parution de la revue influe sur l'écriture et les choix éditoriaux. Une revue mensuelle pourra proposer plus facilement une suite aux articles parus le mois précédent. La forme trimestrielle met en jeu un parti pris éditorial volontariste : chaque numéro s'approche de la forme de la monographie et doit innover pour garder son attrait. Contrairement aux journaux, l'écriture des revues est empreinte d'un recul sur l'actualité culturelle et sociale.

Dans le cas de la revue *Esprit*, fondée en 1932, le manifeste éditorial reflète une position affirmée :

« *Esprit* (...) est une revue d'idées engagée dans son temps. Elle s'efforce d'illustrer une approche généraliste de notre présent, entre la culture médiatique et les études savantes. Généraliste et soucieuse de l'intérêt général, elle se consacre à décrypter les évolutions de la politique, de la société et de la culture, en France et dans le monde »⁶.

⁴« Revues mode d'emploi [Revue] : dossier / coordonné par Laurence Marie et Pierre Savy », *Labyrinthe*, vol. 3, n° 31, 2008, p. 11-68. Elodie Cassan est agrégée de philosophie, et titulaire d'une thèse de doctorat intitulée la théorie cartésienne du jugement, pour lequel elle a reçu le Prix 2009 de l'Ecole Doctorale "Culture et société" de l'Université Paris-Est.

⁵*Ibid.* p.12 Renaud PASQUIER est enseignant, chercheur et critique, directeur de rédaction de la revue *Labyrinthe*.

⁶« Revue ESPRIT », [s.d.]. En ligne : <http://www.esprit.presse.fr/whoarewe/history.php>. Consulté le 30 décembre 2012.

Sur dix mois, *Esprit* alterne des dossiers thématiques en prise avec les nouvelles du monde et des dossiers plus approfondis sur un courant de pensée ou une personnalité importante pour la pensée contemporaine. Ce choix ne peut pas garantir à la revue de faire écho instantanément aux questions ou débats dont se nourrissent les médias.

Le pari consiste à accompagner les mouvements de la société, en offrant un point de vue réflexif, nourrit des idées des penseurs contemporains. Lire le monde avec l'aide d'experts et de chercheurs résume la démarche de cette revue qui vient de fêter son quatre-vingtième anniversaire en décembre 2012.

Il faut souligner l'hétérogénéité des choix éditoriaux procédant à la création des revues. Dans son rapport de 2006, Sophie Barluet⁷ distingue trois catégories de revues :

- de création littéraire,
- scientifiques,
- généralistes.

Sophie Barluet met en lumière les liens structurants entretenus entre les maisons d'éditions et les revues. En littérature, par exemple, la création d'une revue au XIXe siècle et après, est souvent motivée par la promotion des avant-gardes. La publication devient le moyen d'introduire de nouveaux auteurs sur la scène littéraire en prenant un risque financier assez faible. D'ailleurs, ce foisonnement de « petites revues » a contribué à l'essor de ce type de parutions, parfois très éphémères.

Cette faible durée de vie leur confère, de nos jours, une valeur historique très importante et motive d'autant plus la politique de conservation menée par les institutions publiques, notamment les bibliothèques.

Le lien existant entre des maisons d'éditions littéraires et les revues s'est distendu au cours du siècle passé : les revues ont souhaité s'affranchir de tutelles qu'elles jugeaient nuisibles à leur crédibilité mais surtout à l'indépendance de leur ligne éditoriale.

Dans le même rapport, S. Barluet⁸ distingue l'évolution des revues de création littéraire de celle entrant dans le champs disciplinaire des sciences humaines et sociales. Dans ce domaine, plus orienté vers la recherche théorique, les éditeurs soutiennent davantage la parution des revues afin d'avoir accès à :

- un réservoir d'auteurs actifs sur la scène de la recherche,
- un laboratoire de recherche, certifiant la qualité des publications,
- un fichier d'abonnés, clients potentiels à informer des dernières parutions,
- une trésorerie,
- des subventions possibles par le CNRS ou le CNL.

Depuis la rédaction de cette étude, la fragilisation économique de l'édition en sciences humaines et sociales illustre un changement de pratiques parmi le lectorat potentiel : les revues papier coûtent plus que leur pendant numérique et les abonnés diminuent. Cette ressource financière pour les éditeurs se tarit, accentuant le déclin de leur modèle économique.

En 2005, 540 titres de revues étaient diffusés par 300 éditeurs. De façon significative, le marché des revues était extrêmement segmenté et morcelé. Toutefois, « 80% des revues sont publiées par des institutions, établissements d'enseignement ou associations savantes »⁹. Les éditeurs privés interviennent plutôt pour la diffusion de ces revues. S. Barluet constate qu'ils adoptent deux attitudes majoritaires :

⁷Sophie BARLUET et CENTRE NATIONAL DU LIVRE, *Les revues françaises aujourd'hui : entre désir et dérives, une identité à retrouver : rapport de mission pour le Centre National du Livre*, Paris, France : CNL, 2006.

⁸*Ibid.* p.45.

⁹*Ibid.*

- soit, l'éditeur restreint le nombre de revues produites pour minimiser les risques et les charges,

- soit, une coopération se met en place pour grouper la diffusion de titres afin de partager les charges techniques. La revue garde alors toute son indépendance éditoriale. On peut citer les exemples des PUF et de l'éditeur Armand Colin, lequel soutenait plus d'une vingtaine de revues en 2005.

La tendance de l'époque allait à l'atténuation du lien de dépendance économique et statutaire entre éditeurs et revues. Les modes de financement constatés à l'époque étaient de trois types :

- un soutien par le secteur privé c'est-à-dire l'appartenance d'une revue à une maison d'édition,

- le cumul de subventions de multiples institutions,

- le financement informel.

Par rapport à un tel fonctionnement, l'arrivée et l'essor du numérique est d'emblée perçue comme un point positif à plusieurs titres¹⁰. Selon Sophie Barluet, ces « atouts » résident dans un gain :

- en visibilité, avec une extension du champs de diffusion au-delà du territoire français,

- en proximité avec le lectorat, les échanges étant plus immédiats et plus personnalisés.

Le public apparaît au grand jour, incitant les équipes de rédaction à se poser davantage la question des interactions possibles avec les lecteurs, à mieux connaître ces mêmes lecteurs,

- en accessibilité des archives, les limites matérielles de l'exemplaire sont transcendées pour laisser place à un corpus intellectuel, mettant en évidence les ruptures éditoriales ou au contraire la continuité de la pensée. Cette accessibilité oblige à réfléchir sur ces choix de contenus pour garder une identité et une originalité, gages de la pérennité du titre. Comme l'exprime S. Barluet :

« Les revues étaient, par ailleurs, des miroirs inégalés d'une époque, capables, mieux que tout autre support, d'en traduire et d'en rappeler l'esprit et la réalité. Ne risquent elles pas également de se dissoudre dans un numérique qui les projette dans une temporalité accélérée et constamment renouvelée, leur faisant perdre la possibilité de constituer, livraison après livraison, un patrimoine historique ? »¹¹

Le système des revues est bouleversé par le numérique, à la fois dans leur modèle économique et par les nouvelles pratiques de lecture à l'écran. Il est utile de rappeler les changements induits par la diffusion numérique des revues dans le système économique qui les relie aux institutions, leurs clientes. Des solutions complexes se mettent en place pour garantir un bénéfice financier aux agences d'abonnements et aux éditeurs. En sciences humaines et sociales, ces solutions s'instaurent plus lentement qu'en sciences dures et offrent des choix plus différenciés aux institutions. Le poids financier des clients est moindre car il est communément admis que l'information scientifique de ces disciplines est moins chère car moins recherchée. La demande étant moins forte, les fournisseurs s'adaptent aux moyens de leurs clients. Mais, avec l'émergence de plus en plus forte des dispositifs d'évaluations, la question de la valeur scientifique des revues se pose avec d'autant plus d'acuité qu'aucun système bibliométrique ne fait l'unanimité parmi les chercheurs.

Après avoir exposé quelles sont les forces et tendances de l'édition électronique actuelle, dominée par des oligopoles, on s'interrogera sur la posture du chercheur face aux accès en ligne ainsi qu'aux moyens d'évaluer la valeur des revues.

¹⁰Ibid.

¹¹Ibid.

B- UN MODÈLE ÉCONOMIQUE COMPLEXE DOMINÉ PAR DES OLIGOPOLES.

Pour simplifier la gestion des multiples abonnements, les agences sont choisies comme prestataires pour la fourniture des titres de périodiques. Ce système va permettre aux bibliothèques de se conformer aux règles de la commande publique : la passation de marchés spécifiques, répondant à l'ensemble des besoins de l'université, qui respecte la transparence dans l'achat public. La matérialité des exemplaires facilite le décompte précis des unités matérielles reçues par la bibliothèque.

Avec le numérique, ce modèle économique plutôt lisible, est le plus souvent brouillé par la diversité des modes d'accès aux revues électroniques.

Dans son manuel, paru en 2006, Eric Peltier¹² distingue quatre modèles économiques. Le premier concerne les revues pour lesquelles l'abonnement papier coexiste avec l'abonnement électronique : un supplément permet l'accès à la version électronique de la revue. Le deuxième cas, le moins courant actuellement, est celui où la bibliothèque s'abonne « à la seule version électronique, indépendamment de la version papier »¹³. On le dénomme aussi e-only. Dans cette situation, le coût de l'électronique peut être équivalent ou supérieur à celui de l'abonnement mixte. Dans ce cas, l'accès au texte intégral est garanti sur la période où l'abonnement court mais la consultation des anciens numéros doit être négociée à part, entraînant un surcoût potentiel important et aucune garantie dans la pérennité d'accès. La bibliothèque n'est jamais propriétaire des revues auxquelles elle s'abonne.

Le troisième modèle est celui du libreaccès : une partie des numéros et des titres choisis est accessible gratuitement sauf pour les derniers numéros qui sont souvent à lire en version papier. Ce principe de la « barrière mobile » consiste à poser un embargo sur les parutions les plus récentes : barrière qui est levée au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux numéros. Ici, les archives sont libres. Ce modèle est celui sous lequel fonctionnent les plates-formes Cairn et revues.org.

Le quatrième modèle est celui des revues uniquement électroniques : il n'existe pas de version papier. Leur accès peut être gratuit ou sur abonnement. Ce dernier modèle pose lui aussi la question de la pérennité. Ces revues électroniques sont éditées parfois sur une très courte durée.

Par exemple, la revue littéraire *Livre à disparaître* est un projet éditorial majoritairement numérique.

« Polygénérique, elle publie de la fiction, de la poésie contemporaine et des textes plus expérimentaux. Elle accueille des écrivains reconnus et de nouveaux auteurs. Des créations visuelles s'intègrent également à l'ensemble. Revue-concept en forme de *one shot*, la revue a pour particularité - en corrélation avec son thème - d'être éphémère et de disparaître après la publication de son premier et unique numéro. Elle est gratuitement consultable et téléchargeable dans sa version numérique. On peut également la commander dans sa version papier »¹⁴.

Pour cette revue de création littéraire, la durée de moins d'un an s'oppose à une mise à disposition pérenne au sein de la bibliothèque. Ce choix éditorial suppose que la

¹²Eric PELTIER (dir.), *Revue et magazines : guide des périodiques à l'intention des bibliothèques publiques*, Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2006, 467 p.

¹³*Ibid.* p.45.

¹⁴« Revue Le Livre à disparaître », [s.d.]. En ligne : <<http://lelivreadisparaitre.tumblr.com/>>. Consulté le 30 décembre 2012.

bibliothèque ait pu repérer et mettre en place une stratégie de conservation sur ses serveurs pour opérer la captation du site éphémère, permettre de le retrouver et d'y accéder hors connexion.

Peu de bibliothèques sont équipées pour cette mission de collecte et d'entrepôt de revues électroniques. La BnF, pour répondre à sa mission de dépôt légal de l'internet, a développé un service entier dédié à l'archivage du web français¹⁵. Depuis 2009, pour des raisons liées aux droits, ces pages recueillies sont consultables uniquement sur place, au niveau des chercheurs, en rez-de-jardin.

Ces dernières années, le mouvement de concentration des agences d'abonnements et l'évolution technologique donnent lieu à la coexistence de systèmes complexes bien spécifiques. L'offre de services des agrégateurs se diversifie tout en se fragilisant. On parle de l'instabilité des bouquets d'abonnements¹⁶.

“De nombreux éditeurs cherchent à être présents sur l’ensemble des segments du marché académique et, pour ce faire, multiplient les acquisitions, quitte à se désengager brutalement de l’ensemble d’un secteur disciplinaire si son développement semble trop lent ou en deçà des attentes”¹⁷.

Ce phénomène rend l'administration des bouquets très difficile au sein des bibliothèques : la continuité des accès aux revues s'en trouve régulièrement menacée. De même, la segmentation très forte des bouquets oblige les clients à s'abonner à plusieurs bouquets dont les titres se recoupent : on paie plusieurs fois pour le même titre. Cette question des doublons provoque la réticence des clients au moment des réabonnements.

La contrainte de proposer aux usagers les revues à forte valeur d'impact les amène à une position dans laquelle il devient incontournable de se réabonner et où il paraît impossible d'exercer des choix, de sélectionner à travers une démarche de politique documentaire. Face à la fragilité des clients dans le domaine des sciences humaines et sociales, "certains éditeurs comme Wiley-Blackwell, permettent à présent de s'affranchir des collections prédéfinies et de personnaliser son bouquet titre à titre"¹⁸.

Cette multiplicité de services devient d'autant plus complexe à administrer que ces agences se rémunérant aux droits d'accès, entourent leurs prestations de conventions ou licences, sous la forme d'un contrat juridique, complexe à finaliser et à suivre dans la

¹⁵« Les Archives de l'Internet français à la BnF, de 1996 à aujourd'hui ! - Blog Lecteurs de la Bibliothèque nationale de France - BnF », [s.d.]. [en ligne] : <http://blog.bnf.fr/lecteurs/index.php/2009/06/23/les-archives-de-l-internet-francais-a-la-bnf-de-1996-a-aujourd-hui/#more-2500>. Consulté le 6 janvier 2013 ; « LOI n° 2006-961 du 1er août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information | Legifrance », [s.d.]. [en ligne] : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000266350&categorieLien=id#>. Consulté le 6 janvier 2013.

¹⁶Un bouquet désigne l'offre des éditeurs, proposant une souscription à un ensemble de titres, collection complète ou collection thématique. Cette offre est apparue avec la montée en puissance des consortia. Définition par : ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION et al., *Clients, agences, éditeurs, des abonnements papier aux abonnements électroniques : vade-mecum*, [s. l.] : [s. n.], 2005, p. 37.

¹⁷Pierre CARBONE et François CAVALIER, *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*, Paris : Cercle de la librairie, 2009, 311 p. Ch I. § 2 Le panorama des ressources électroniques en lettres et sciences humaines et sociales par André Lohisse, Chantal Sibille, et Mathieu Stoll.

¹⁸*Ibid.* Ch I. § 2 Le panorama des ressources électroniques en lettres et sciences humaines et sociales par André Lohisse, Chantal Sibille, et Mathieu Stoll.

durée. Le détail de ces contrats a été exposé en 2009 dans l'ouvrage déjà cité "les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire"¹⁹.

La recherche de la rentabilité commerciale s'oppose à un autre mouvement dont la force symbolique est importante : les initiatives à but non lucratif. Pour la plupart, elles sont le fait d'institutions ou de fondations et prennent naissance aux Etats-Unis. Dans le domaine des sciences humaines et sociales, les projets pionniers des années 1995 et 2003 sont le Project Muse et Jstor. Ce dernier est un service d'archives d'articles de périodiques. Project Muse valorise les humanités digitales par la constitution d'une base de données numérique institutionnelle, où les coûts d'accès sont négociés selon le statut des membres participants. Ces deux projets ont un objectif différent mais leur esprit s'inspire du souhait de mutualiser les moyens de grandes universités ou de grandes bibliothèques pour faire circuler le savoir à des coûts maîtrisés. Ce type de groupements va prendre le statut de consortium et se répandra tout au long de la première décennie du XXI^e siècle. En France, le consortium le plus connu est Couperin, dont on retracera les évolutions dans la troisième partie de cette étude²⁰.

Cependant, pour certains acteurs, il faut proposer une alternative radicale au modèle payant en agissant pour la mise à disposition gratuite des textes scientifiques. Comme l'explique Jean-François Lutz, la déclaration de Budapest en 2002 fait autorité pour désigner ce qui relève du libre accès :

« La mise à disposition gratuite [de la littérature scientifique] sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles [...] sans barrière financière, légale ou technique [...] »²¹ »

Dans ce système économique, les textes parus sont financés par les auteurs eux-mêmes et non par les lecteurs selon le principe de l'auteur payeur. Le modèle de l'open access le plus souvent cité est celui du DOAJ : *Directory Open Access Journal*²².

Cette tendance se retrouve illustrée, dans le monde francophone, par le portail québécois Erudit, fondé en 1998 et par le portail Revues.org²³, fondé en 1999, initié par le Centre pour l'électronique ouverte (Cléo), dirigé par Marin Dacos. En 2005, en réaction à la volonté des agrégateurs américains d'acheter les droits des titres de revues francophones, la bibliothèque en ligne Persée²⁴, avec le soutien du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ambitionne la promotion de l'accès gratuit aux revues en sciences humaines et sociales par la numérisation rétrospective de grands corpus. Depuis 2007, Persée coopère avec Cairn, notamment dans le cas des revues à barrière mobile.

Depuis 2010, l'Union européenne porte un regard intéressé sur le libre accès aux résultats de la recherche. En juillet 2012, une recommandation de la Commission aux Etats membres a pour objet "l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation". Elle affirme : "les politiques de libre accès aux résultats de la recherche

¹⁹ *Ibid.* Ch. II. § 7 Les contrats de licence des ressources électroniques

²⁰ Voir Partie 3. §1 Dynamique des institutions en France

²¹ Pierre CARBONE et François CAVALIER, *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*, op. cit. Ch II. § 4 Le mouvement pour le libre accès aux publications scientifiques par Jean-François Lutz.

²² « DOAJ -- Directory of Open Access Journals », [s.d.]. [en ligne] : <http://www.doaj.org/doaj?func=loadTempl&templ=links&uiLanguage=fr>. Consulté le 1 janvier 2013.

²³ « Revues.org : portail de revues en sciences humaines et sociales », [s.d.]. [en ligne] : <http://www.revues.org/>. Consulté le 2 janvier 2013.

²⁴ « Persée : Portail de revues en sciences humaines et sociales », [s.d.]. [en ligne] : <http://www.persee.fr/web/guest/home>. Consulté le 4 janvier 2013.

scientifique devraient s'appliquer à toutes les activités de recherche financées par des fonds publics"²⁵.

Le portail openedition, soutenu par le TGE Adonis, repose en grande partie sur l'implication des chercheurs. Le Cléo sensibilise l'ensemble des chercheurs européens à l'essor des "humanités numériques", en leur proposant de partager les petites et grandes avancées de leur recherche. La plate-forme Hypothèses.org met à disposition un cadre logistique et technique pour la rédaction de carnets de recherches par les chercheurs eux-mêmes. La volonté initiale était de valoriser les résultats de la recherche de l'aire linguistique francophone. Depuis 2008, le projet est devenu partenaire de la BSN, la Bibliothèque scientifique numérique et l'aire linguistique couverte s'est étendue à l'ensemble de l'Europe, en particulièrement à l'Europe du Sud.

L'accès ouvert aux données de la recherche constitue une tendance de fond de l'édition en sciences humaines et sociales. Faire face aux défis de la mondialisation, à la pression concurrentielle du monde anglo-saxon et asiatique, nécessite la valorisation des chercheurs et de leurs laboratoires. Le numérique vient à l'appui de cette politique : utiliser et exploiter les nouvelles modalités d'échanges de savoir s'appuient sur le constat du renouvellement des besoins d'informations du lectorat des revues.

C- VALEUR DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET LITTÉRATIE INFORMATIONNELLE.

Pour compléter cet aperçu sur le monde éditorial des revues en sciences humaines et sociales, il convient d'évoquer le lectorat de ces revues : quels usages des revues entre circulation du texte et flux numériques ? Quel est le profil type de lecteur ?

A partir des éléments de réponses, comment transposer les besoins en offres de service en bibliothèque ? A l'ère du numérique, « lire se transforme » comme l'explique Claire Belisle.²⁶ De même, les critères de valeur des textes scientifiques évoluent et influent aussi sur l'offre de services au sein des bibliothèques.

Face à la production classique du savoir lettré sur support papier (par les revues), ce qui fait, aujourd'hui, l'acculturation d'une société à ce savoir se produit davantage à travers la lecture numérique. Pour Claire Beslisle²⁷, celle-ci peine à être reconnue comme gage de savoir et de connaissance durable. Pourtant, avec les écrans, la lecture se complexifie, devient plus rapide, frappant très vite les textes parus d'obsolescence. La vitesse de mise à jour de l'information sur internet s'oppose à l'immobilisme des textes papier. La complexité vient du balayage du texte, activation des hyperliens, « le texte devient cherchable ». Le recours aux outils disponibles autour du texte permet le copier coller mais aussi le partage, l'usage des dictionnaires, voire de banques d'images pour visualiser les propos du texte, l'indexation sociale et la citation via les sites de bookmarking.

La valeur du texte provient d'une autre dimension de la lecture : certains, tels Olivier Ertzscheid évoquent la science 2.0²⁸, pour désigner la sociabilité évolutive des échanges

²⁵« Journal officiel de l'Union européenne 2012 - L 194 », *EUR Lex*, 20120721. [en ligne] : <http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2012:194:SOM:FR:HTML>. Consulté le 2 janvier 2013.

²⁶Claire BÉLISLE et al., *Lire dans un monde numérique : état de l'art*, Villeurbanne, France : Presses de l'enssib, 2011, 295 p.

²⁷ Claire Belisle, conférence du 1er novembre 2012, au congrès des milieux documentaires du Québec, [en ligne] <bit.ly/12YT0oH>

²⁸Olivier ERTZSCHEID, « Science 2.0 : renouveau de la recherche et/ou de l'échange scientifique ? », mai 2012. [en ligne] : http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2012/05/science-20-renouveau-recherche-echange-scientifique.html. Consulté le 3

scientifiques, à l'aide de l'environnement offert par le web 2.0. Claire Belisle résume ces changements en une formule : « La complexité de l'acte de lire dévoilée : décoder, identifier, comprendre, interpréter »²⁹.

Marc Jajah, dans son blog SoBookOnline³⁰, évoque l'étude menée au Canada, en 2010, par Marie-Eve Bélanger sur un groupe d'étudiants en sciences humaines et sociales, du niveau doctorat « parce qu'ils sont censés être plus réflexifs que les universitaires confirmés sur leurs pratiques et qu'ils sont face à de nouvelles situations intellectuelles, auxquelles ils doivent originellement répondre ». L'intérêt de cet article réside dans son récit détaillé de l'étude, qui porte sur la manière d'annoter un texte par les étudiants, chercheurs novices en sciences humaines et sociales. L'étude relate la matérialité du geste et ses conséquences sur le texte. Elle montre les interactions de cette pratique avec l'environnement numérique. Marc Jajah souligne les stratégies d'appropriation du texte qui en découlent : trois verbes les résumant, "écrémer", "engranger" et "cibler"³¹.

Dans le premier cas, l'écramage correspond à une "lecture (...) rapide et consiste en marques d'attention et commentaires généraux, accompagnés d'un résumé".

Dans le deuxième, "engranger [est l']activité qui consiste à copier/coller de passages intéressants trouvés sur le web et à les coller dans des traitements de texte pour contourner les difficultés inhérentes à l'annotation de pages"³².

Enfin, le troisième terme traduit l'"opération (...) de scanner l'article pour trouver des mots-clés à relever ou des thèmes saillants". Il s'agit de scruter le document pour aller vers l'essence du texte.

L'étude montre que "la prise de note sur un support différent que le texte étudié a un rôle de transition : l'affordance du papier permet en effet de matérialiser rapidement une pensée mais si elle s'avère importante, elle est systématiquement transférée vers l'écran"³³.

L'analyse des résultats démontre la complexité de l'appropriation textuelle et les modalités hybrides de cette pratique. L'auteur insiste sur la différenciation des étapes et des finalités de l'annotation. Prendre conscience de la réception du texte par le lecteur, surtout s'il s'agit d'un futur chercheur pose la question de l'ergonomie des textes manipulés. Les gestes d'annotation renvoient souvent à un compromis entre la forme du texte utilisé et la nécessité du transfert à l'écran. Les interfaces techniques conditionnent le support final de destination du copier-coller ou des commentaires. Un texte dont on prend en note manuscrite des extraits doit faire l'objet d'une étape de classement et de reconstitution sur ordinateur afin de veiller à l'ordonnancement des notes.

Pour les éditeurs de revues, ce type d'études montre l'évolution des habitus de lecture chez les chercheurs. Elles démontrent la nécessité d'intégrer la multimodalité d'appréhension du texte dans l'éditorialisation numérique des revues.

En 2012, une étude britannique, commanditée par la British Library, insiste sur les changements à l'oeuvre dans la démarche du chercheur. La question posée réside moins dans la posture des chercheurs face aux textes mais plutôt sur la littératie informationnelle du chercheur. Ce terme est une traduction de l'anglais "information literacy". Il fait référence à la compétence en recherche d'information.

décembre 2012.

²⁹Claire Belisle, conférence du 1er novembre 2012, au congrès des milieux documentaires du Québec, [en ligne] <bit.ly/12YT0oH>

³⁰Marc JAJAH, « Comment annotent les étudiants ? Une étude remarquable menée dans une université canadienne », Blog, SoBookOnline, Décembre 2012. [en ligne] : <http://www.sobookonline.fr/annotation/etudes/comment-annotent-les-etudiants-une-etude-remarquable-menee-dans-une-universite-canadienne/>. Consulté le 2 janvier 2013. Etude intitulée : « The Annotative Practices of Graduate Students : Tensions & Negotiations Fostering an Epistemic Practice » soutenue à l'Université de Toronto en 2010.

³¹Ibid.

³²Ibid.

³³Ibid.

Cette étude est une commande passée au JISC : elle a duré trois ans et interrogé plus de 17000 étudiants en doctorat de la génération Y, nés entre 1982 et 1994. Le principal enseignement a été que ces étudiants sont expérimentés en recherche d'information et utilisent des sources complexes d'information³⁴.

A contrario de la position défendue par les partisans de la science 2.0, l'étude révèle que les étudiants en doctorat sont peu convaincus de l'utilité du web 2.0 pour leurs propres recherches. L'un des apports majeurs de l'enquête est de déterminer quels sont les matériaux de la recherche prioritairement utilisés. Il apparaît que :

“la majorité de tous les étudiants en doctorat (incluant la Génération Y), à travers tous les domaines disciplinaires recherche des ressources fondées sur du texte et secondairement, des ressources en pré-publication (articles de revues, livres, etc.) et non pas des matériaux de source primaire”³⁵.

Ainsi :

"relativement peu d'étudiants en doctorat en sciences sociales, arts et humanités utilisent des matériaux "primaires" tels que les journaux, les pièces d'archives et les données sociales”³⁶.

Les constats de l'enquête mettent en avant trois points importants dans les habitudes de recherche des jeunes doctorants :

- le recours massif aux ressources électroniques, plus particulièrement aux revues électroniques, comme source privilégiée de la recherche,
- le manque d'efficacité dans les formations aux outils des technologies de l'information et de la communication : les jeunes sont davantage à l'écoute de leurs pairs ou des échanges informels plutôt que des cours très généraux, sans personnalisation,
- des lacunes dans ce que signifie aujourd'hui, “l'open access” pour la recherche. L'évaluation par les pairs semblent encore très favorisée, y compris par les plus jeunes. Il y a une mauvaise connaissance du mouvement autour du libre accès et de la pratique d'une recherche ouverte. La transdisciplinarité est peu manifeste. L'attitude générale des étudiants va à la conformité au savoir académique, issu de l'imprimé, même si la forme est électronique.

Les auteurs du rapport soulignent ainsi que ces habitudes de recherche questionnent les institutions que ce soient les organes de recherche ou les bibliothèques. Il y a des risques de glissement vers une forme de recherche tautologique, étrangère aux sources originales et au final peu innovante.

Alors que les étudiants de la Génération Y ont visiblement des aptitudes à la recherche d'informations, leurs pratiques devraient s'enrichir par d'autres méthodes de travail. En France, la jeune chercheuse Janeke Adema argumente pour ces méthodes nouvelles :

“Au sein des humanités, un nombre croissant de chercheurs expérimentent des pratiques de recherche plus ouvertes et itératives, selon l'idée de la recherche ouverte ou de la science à carnet de note ouvert. Par exemple, le chercheur Ted Striphas, spécialiste du livre et de la culture, développe ses nouvelles idées et ses

³⁴EDUCATION FOR CHANGE, *Researchers of Tomorrow : The research behaviour of Generation Y doctoral students*, Londres : British Library, Joint Information Systems Committee, juin 2012, p. 87. [en ligne] : <<http://www.jisc.ac.uk/publications/reports/2012/researchers-of-tomorrow#>>. Consulté le 24 juillet 2012.

³⁵*Ibid.* p. 6.

³⁶*Ibid.*

arguments sur son blog et en même temps, il publie la version de travail de son article en ligne sur un wiki³⁷.

Mais elle fait le constat d'une recherche encore axée sur l'écriture de l'article, donc extrêmement fondée sur les revues et l'imprimé.

Depuis 2002, un effort de normalisation des mesures de l'impact des revues donne naissance à la norme COUNTER, ou code de bonnes pratiques "destiné à harmoniser les statistiques d'utilisation des ressources électroniques en ligne (revues et bases de données)"³⁸. Les enjeux de l'évaluation sont ceux de la valeur de la recherche, mesurée sur des critères moins techniques que d'usages. La diffusion via les revues électroniques et ses modalités font l'objet de nombreux indicateurs. Cette logique s'inspire d'autres systèmes d'évaluation tels que l'ERIH : European Reference Index for the Humanities³⁹.

L'objectif est de faire contrepoids au système de classement des revues par les anglo-saxons afin de valoriser la recherche dans toute l'aire européenne.

« Le classement est avant tout fondé sur la réputation internationale des revues : trois rangs de publications ont été définis : A = revue de niveau mondial ; B = revue de niveau international et C = revue de niveau national »⁴⁰.

En 2008, la mise à jour des listes ERIH fait l'objet de nombreuses controverses en France et en Allemagne.

« Les problèmes rencontrés par les concepteurs de ERHI sont multiples, notamment le multi-classement de certains titres qui recouvrent plusieurs disciplines et à des niveaux différents. Par ailleurs, le nombre des revues classées est très variable selon les panels »⁴¹.

A cette même époque, d'autres listes par domaines disciplinaires sont établies par l'AERES⁴² et sont vivement critiquées⁴³.

Au sein du CNRS, afin de pondérer la démarche de l'Agence, des outils voient le jour pour comparer les revues de sciences humaines et sociales : d'une part, le comparateur des revues de sciences humaines et sociales⁴⁴ et d'autre part le site JournalBase⁴⁵.

JournalBase est une plate-forme de « comparaison du référencement » des revues en sciences humaines et sociales. « Le projet JournalBase, démarré début 2008, sous la direction de Michèle Dassa et Christine Kosmopoulos, est produit par l'INSHS et l'UMR-Géographie-cités du CNRS avec le soutien du TGE-Adonis. ⁴⁶» L'ambition est d'analyser la plupart des revues référencées par les bases de données de référence en sciences humaines et sociales. Les

³⁷Claire BÉLISLE et al., *Lire dans un monde numérique*, op. cit.

³⁸INIST-CNRS, « COUNTER en Français - Mesure de l'utilisation de l'information en ligne », Page web, COUNTER, 2002. [en ligne] : <<http://counter.inist.fr/>>. Consulté le 3 janvier 2013.

³⁹« ERIH - European Reference Index for the Humanities : European Science Foundation », [s.d.]. [en ligne] : <<http://www.esf.org/research-areas/humanities/erih-european-reference-index-for-the-humanities.html>>. Consulté le 3 janvier 2013.

⁴⁰« L'évaluation des publications en sciences humaines et sociales : ouvrages et revues », Page web, EDSH, mai 2008. [en ligne] : <http://www.edsh.cnrs.fr/spip/article.php?id_article=1170>. Consulté le 21 octobre 2012.

⁴¹*Ibid.*

⁴²Didier HOUSSIN, « Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur », Page web, AERES, [s.d.]. [en ligne] : <<http://www.aeres-evaluation.fr/>>. Consulté le 3 janvier 2013.

⁴³A ce propos, les débats émanant d'associations ou d'enseignants chercheurs ont des retentissements dans les médias comme à travers les blog ou listes de discussions en ligne. Par exemple, un carnet paraît depuis fin 2008 sur le site d'Hypothèses.org, « Evaluation de la recherche en SHS », [en ligne] : <<http://evaluation.hypotheses.org/>>

⁴⁴« Comparateur de revues en sciences humaines et sociales - Inist-Cnrs », [s.d.]. [en ligne] : <<http://www.inist.fr/spip.php?article85>>. Consulté le 3 décembre 2012.

⁴⁵« JournalBase V4.1 », [s.d.]. [en ligne] : <<http://journalbase.cnrs.fr/>>. Consulté le 4 janvier 2013.

⁴⁶*Ibid.*

travaux qui sont conduits par cette équipe innovent par leur volonté d'établir un jeu de données dédoublonnées, vérifiées et corrigées.

Ces données proviennent d'éditeurs commerciaux et des listes de l'AERES et ERIH. Les bases commerciales sont le Web of Science, WOS, (Thomson Reuters) et Scopus d'Elsevier.

Le Web of Science, WOS, est la plus illustre des bases étudiées, elle regroupe : *Social Sciences Citation Index* et *Arts and Humanities Citation Index* (AHCI). Au moment de l'établissement du jeu de données, l'équipe de l'INSHS s'aperçoit de la difficulté posée par la multiplicité des classifications adoptées par les sources étudiées. Il leur a fallu retravailler dans le détail la nomenclature des revues afin d'obtenir un ensemble de données cohérentes.

En préambule, il faut noter que :

« La diversité des méthodes de recherche et des objets d'étude, leur inséparabilité du contexte social et linguistique dans lequel est produite la recherche, ne permettent pas une comparabilité internationale facile et objective de l'audience des publications »⁴⁷.

L'étude met en évidence les illogismes de la bibliométrie appliquée aux sciences humaines et sociales. Elle invite à avoir une vision plus complexe de la valeur en tenant compte des critères économiques, culturels et linguistiques qui président souvent à la vie des revues en sciences humaines et sociales.

JournalBase est un site web régulièrement actualisé, qui permet de vérifier la manière dont les revues sont référencées. Ce peut être un instrument pour l'évaluation des périodiques électroniques en bibliothèque ou, à tout le moins, un outil de sélection des sources d'information qu'il faut avoir ou qu'il convient de valoriser.

Dans le même ordre d'idée, l'INIST a poursuivi la démarche de JournalBase en analysant les données déjà contenues dans cette base à l'aide du logiciel Omniscope développé par la société Visokio. Cette expérience a été réalisée en 2010 et ses résultats sont librement consultables en ligne, en téléchargeant l'interface de lecture du logiciel. Omniscope est un logiciel combinant les fonctionnalités de la Business Intelligence et du Data Mining avec de la mise en forme graphique élaborée. La consultation des données permet de combiner les résultats entre eux pour obtenir des comparaisons variables des bases étudiées.

L'intérêt de cette démarche est d'autant plus fort que des sources complémentaires sont intégrées : Francis et deux portails Cairn et revues.org, soit un total de 11403 titres.

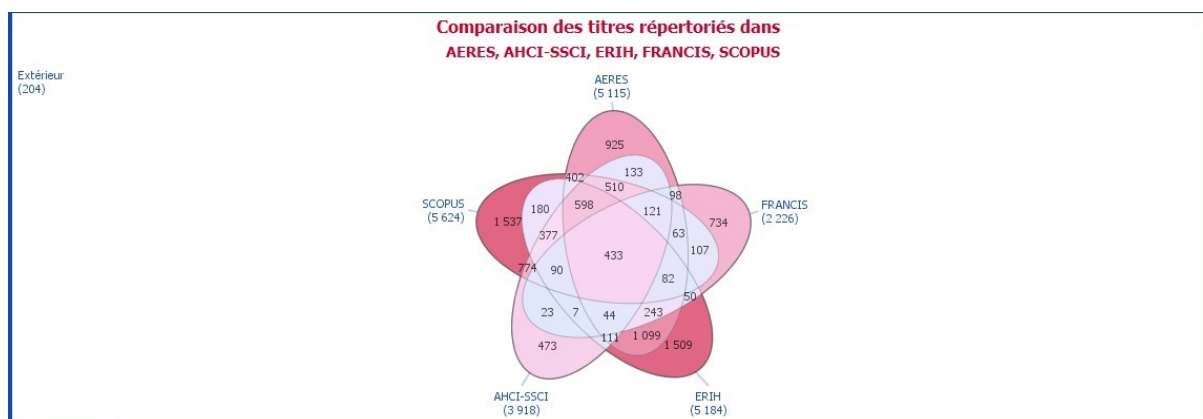
Malgré la volonté affichée de l'INIST, ce comparateur n'est pas mis à jour annuellement. La volumétrie des revues pour les deux portails francophones est donc celle de 2010 qui comptait deux fois moins de titres de revues qu'aujourd'hui.

Comme dans l'expérience précédente, le dédoublonnage des titres s'opère par ISSN. Des corrections sont apportées à la saisie des titres et des domaines pour aller vers une homogénéité des données à analyser. Dans cette étape de nettoyage, il a été incontournable de laisser attribuer à certaines revues plusieurs domaines disciplinaires. « Une revue en Histoire peut aussi se retrouver en Littérature, Géographie ou autre ».

L'affichage dans l'interface d'Omniscope est riche de possibilités puisqu'on peut facilement faire varier les critères d'analyse. L'illustration suivante en est l'exemple⁴⁸.

⁴⁷ Michèle DASSA et al., « JournalBase. Comparer les bases de données scientifiques internationales en sciences humaines et sociales (SHS) », *Cyberge*, 8 janvier 2010. [en ligne] : <<http://cyberge.revues.org/22864>>. Consulté le 2 décembre 2012.

⁴⁸ Voir illustrations en Annexe 1 du mémoire.



Elle présente une vue d'ensemble des cinq principaux corpus. Sur le total référencé (plus de 11000 titres), 433 sont communs à l'ensemble des sources. Le monde anglophone est sur-représenté dans les bases établies par Elsevier et Thomson Reuters. Les listes des institutions comme ERIH proposent un nombre important de revues qui ne figurent pas dans les bases commerciales. Enfin, les différentes possibilités de croisement des sources font apparaître des domaines plus couverts que d'autres : la psychologie est mieux représentée que l'archéologie, dont les revues sont davantage présentes dans les listes d'institutions (ERIH, AERES).

Au-delà de l'évaluation performative des revues, cet instrument d'analyse donne des points de repères pour les acquisitions et la gestion des collections de périodiques en bibliothèques.

S'apercevoir que la base de donnée Web of Science offre seulement 473 titres uniques, ne figurant pas aux catalogues des autres agrégateurs peut être un critère suffisant pour revoir l'abonnement à cette base dans le cas de SCD en sciences humaines et sociales.

L'exploitation des données produites par cet outil permet d'évaluer la représentativité des collections de périodiques en bibliothèque de sciences humaines et sociales. Il peut être un moyen de mieux s'informer sur l'évolution du paysage éditorial et du positionnement des éditeurs ou agences d'abonnements. Il peut aussi être un moyen d'accentuer des choix de titres selon les disciplines d'excellence présentes au sein du campus.

Les bibliothécaires disposent ainsi d'une vision plus large de l'activité en sciences humaines et sociales, même si l'exhaustivité en la matière est impossible.

La masse documentaire publiée met au défi les bibliothèques de pérenniser leurs collections de périodiques.

Pourtant, par le passé, les enjeux de la conservation la plus complète des publications ont fondé des fonds prestigieux, tel celui de la BnF. L'origine des collections est représentative du statut des périodiques au sein des bibliothèques, de leur gestion et de l'organisation mise en oeuvre pour y faire face. Comment cette spécificité des périodiques est-elle devenue la marque d'une identité professionnelle spécifique ?

Pour y répondre, il faut adopter un regard rétrospectif, à présent, sur l'adaptation progressive des professionnels des bibliothèques au traitement documentaire des publications en série.

2- Fondements et évolutions de l'exception bibliothéconomique des collections de périodiques

A- FAIRE COLLECTION : SOUMISSION A L'OFFRE, ACCUEIL DE LA DEMANDE.

Sisyphe en bibliothèque ou l'inflation documentaire toujours recommencée

En France, la législation impose aux éditeurs le dépôt légal à la Bibliothèque Nationale. Cette longue tradition lui confère le rôle d'instrument d'accroissement des collections. En étudiant l'organisation passée des collections de périodiques à la Bibliothèque nationale de France, on obtient une représentation assez juste des caractéristiques bibliothéconomiques du périodique en bibliothèque. Face à l'importante volumétrie qui s'annonce dès les années 30, il est intéressant de relever comment la bibliothèque et ses corps de métiers ont imaginé des réponses pour la gestion documentaire des périodiques.

La BnF présente la mission du dépôt légal comme :

« Régi par le Code du patrimoine (articles L 131.1 à L 133.3 et R 131 et suivants), l'un des principaux modes d'enrichissement des fonds de la BnF. Le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur, imprimeur, producteur, distributeur, importateur de déposer à la BnF chaque document qu'il édite, imprime, produit, distribue ou importe en France »⁴⁹.

Cet accueil des périodiques permet la mesure de l'activité éditoriale en la matière. Les statistiques accessibles en ligne montrent une régression du nombre de dépôts de périodiques depuis 2007. Il y a eu 319203 dépôts en 2011 contre 344898 en 2007, c'est-à-dire une diminution de 7%. Le nombre de nouveaux titres était de 3339 pour l'année 2011. Ces nouveaux titres font l'objet d'une notice bibliographique au sein de la bibliographie nationale française des publications en série dont la parution est mensuelle. En 2011, 3889 notices de périodiques ont intégré la bibliographie nationale française. La répartition des notices en classes Dewey montre une nette prépondérance de la discipline correspondant aux sciences juridiques, économiques et sociales (34%). Les deux autres domaines représentés sont les « généralités » (classe 0 où figure la presse) et les arts, jeux, sports (classe 7 où sont classés les loisirs dont probablement les titres de périodiques correspondant à la presse de divertissement).

« Au total, on évalue à 41 485 le nombre de titres actuellement en cours de parution reçus au titre du dépôt légal »⁵⁰.

En termes de localisation des dépôts pour leur accessibilité et conservation futures, le rapport d'activité rappelle :

⁴⁹« BnF - Rapport d'activité 2011 - Le dépôt légal », [s.d.]. [en ligne] : http://webapp.bnf.fr/rapport/html/collections/1_depot_legal.htm. Consulté le 6 janvier 2013.

⁵⁰*Ibid.*

« Le principal destinataire des exemplaires reçus demeure le département Droit, économie, politique, avec deux tiers des entrées, viennent ensuite les départements Philosophie, histoire, sciences de l'homme puis Sciences et techniques. »⁵¹.

Depuis 1998 et leur déménagement sur le site de la Très Grande Bibliothèque, à Tolbiac, les périodiques sont répartis entre les différents départements thématiques, en rupture avec une pratique datant des années 30.

Depuis 1926, Julien Cain alors administrateur de la Bibliothèque Nationale projetait la création d'un « vaste service d'information et de documentation », axé sur l'exploitation des contenus des publications reçues : dépouillement d'articles et service bibliographique commun aux autres dépôts.

Françoise Petitou explique : « (...) le besoin se fait donc sentir d'un service qui aurait les moyens de se consacrer entièrement à ces publications envahissantes et difficiles à gérer »⁵².

En 1936, c'est une salle à part entière – la salle ovale - qui est dévolue aux périodiques : 3000 revues sont alors classées en accès semi-direct avec en plus une centaine de grands quotidiens et environ 700 titres de périodiques étrangers. Les revues sont déposées dans de véritables « alvéoles », en attendant qu'elles puissent être déplacées vers les magasins et reliées pour la conservation.

Cet aménagement est en réalité une réponse à la mission donnée par le législateur en 1933 : un dépôt direct des fascicules de périodiques à la Bibliothèque Nationale.

Peu à peu, d'une salle dédiée, on aboutit à un département autonome, séparé du département des imprimés. Il « demande à être chargé des opérations de réception des périodiques assurées jusque là par les Entrées »⁵³.

Face à l'augmentation exponentielle du volume des fascicules, il convient de rationaliser la gestion par le contrôle du traitement : bulletinage, livraisons, réclamations.

Toutefois, les collections de revues, une fois reliées, continuent à être classées parmi les livres dans les magasins, au détriment de leur continuité.

En 1960, une nouvelle organisation des locaux acte la séparation physique des collections de périodiques de celle des monographies.

« Pour tous les titres qui paraissaient déjà avant 1960, la collection s'interrompt en 1959 dans les magasins du département des Imprimés et se poursuit sous la même cote, au département des Périodiques ».

Dès lors, le département des Périodiques n'aura de cesse de maintenir la continuité des collections en dépit de l'essaimage des volumes reliés entre les sites de Versailles puis Provins, Sablé et Paris. Pour garder une cohérence entre le maintien de magasins de Périodiques et la communication des documents aux lecteurs, il faut traiter différemment les collections de titres courants et remiser systématiquement les périodiques « dits de province », terme désignant les bulletins paroissiaux, communaux ou hebdomadaires d'information locale, paraissant hors de Paris. Françoise Petitou décrit longuement les tâches de magasinage, pour répartir correctement les périodiques entre les différents sites et différents usages. Le nombre de communications détermine l'endroit final où sera rangée la collection de périodiques qui est complétée.

Le travail du département des périodiques adopte un rythme cadencé par l'inflation documentaire.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Bruno BLASSELLE et Laurent PORTES, *Mélanges autour de l'histoire des livres imprimés et périodiques*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1998, p. 303

⁵³ *Ibid.*

« Un autre casse-tête est celui de l'accroissement des collections car le manque de place devient rapidement une maladie chronique pour les périodiques »⁵⁴.

Régulièrement, les déménagements sont organisés pour libérer de la place dans les magasins, tout en modernisant la gestion du service.

La situation va en s'empirant dans les années 80 : les professionnels reconnaissent n'avoir qu'une idée très imprécise de la volumétrie exacte des collections de périodiques. Ce constat est perçu comme un obstacle par les groupes de travail chargés de préparer le programme de la future Très Grande Bibliothèque, au début des années 90. Différents catalogues avaient été entrepris pour connaître le contenu des collections, suivant l'idée typique des bibliothécaires, de vouloir embrasser l'ensemble d'un même regard.

La volonté d'unité à donner aux collections de périodiques reste un souhait contradictoire par nature. On pourrait évoquer ici l'injonction paradoxale⁵⁵ qui est contenue dans la volonté de « faire collection de périodiques ». On oppose ici le principe de constitution d'un corpus fini, de viser à l'unité matérielle d'une série d'unités intellectuelles alors qu'elles sont disparates, irrégulières voire totalement hétéroclites dans les contenus abordés. Par nature, les périodiques se constituent dans l'absence de limites tant intellectuelles que matérielles.

Leur développement sans borne temporelle soumet les bibliothèques et les professionnels à leur cycle de renouvellement illimité. Par exemple, chaque bibliothécaire qui prend en main un fonds de périodiques hérite de collections qui se poursuivent : il paraît souvent difficile de rompre avec des abonnements en cours.

Quand il s'agit de conserver ces collections, la sélection est plus ardue. Le statut exceptionnel de la BnF fait apparaître de façon frappante l'impuissance des bibliothèques à absorber le flux matériel des périodiques.

En 1994, le choix a été fait d'exploiter les collections par thèmes, mettant ainsi fin à la volonté de reconstituer en un même lieu le département des périodiques. L'équipe de travail est répartie au sein des quatre départements imprimés de la Très Grande Bibliothèque.

Le contenu intellectuel semble désormais primer sur l'unité matérielle.

Au-devant de la demande des lecteurs : dépouillement et veille éditoriale.

Tout au long du XXe siècle, les professionnels ont tenté de s'intéresser davantage aux contenus intellectuels des différents fascicules reçus. Certains ont pu recevoir un traitement comparable aux monographies quand un des numéros de la collection était consacré à un thème en particulier. Dans le cas de dossiers inclus dans le numéro habituel de la publication, il était plus difficile d'en faire une description similaire à celle des monographies. L'opération de dépouillement fait l'objet de recommandations nationales.

Après six années de réflexion, la norme expérimentale Z44-078 consacrée au "catalogage des parties composantes" est éditée en 1994. L'ambition de la commission de normalisation française est de proposer une adaptation des travaux internationaux menés en 1988 autour de la description des parties composantes. Le propos est d'améliorer les outils existants – principalement la norme Z44-005 sur la citation bibliographique – afin de guider les pratiques

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Vient de l'expression « double bind » de Gregory Bateson, et diffusée par l'école de Palo Alto aux Etats-Unis. Il s'agit de deux contraintes à la fois obligatoires et mutuellement exclusives, donc impossibles à satisfaire.

des professionnels des centres de documentation et des bibliothèques spécialisées. Le groupe de rédacteurs reconnaît, en avant-propos, que le dépouillement des périodiques est peu répandu parmi les bibliothèques académiques (universitaires ou bien classées à vocation encyclopédiques).

Cependant, il faut mentionner le poids des services dits de références, qui avaient pour vocation, dans les bibliothèques encyclopédiques, quelles que soient leurs dimensions, d'offrir un espace voué à la recherche documentaire, à l'utilisation des usuels (dictionnaires, annuaires, encyclopédies, etc.) et à l'exploitation des sources périodiques.

En 1983, Anne Curt détaille les "instruments bibliographiques" accessibles aux bibliothèques pour la recherche documentaire d'informations. Ces outils sont dédiés plutôt aux professionnels chargés de la médiation des collections auprès du public. Quelques années plus tard, on les rattachera au groupe des produits documentaires : dossiers de presse, bibliographies rétrospectives, revue de sommaires, diffusion d'index thématiques annuels, etc. Dans son article pour le BBF⁵⁶, Anne Curt fait une analyse critique de l'offre disponible dans les années 1980, en soulignant l'écart entre la mise à disposition de ces instruments et la date de parution des articles qu'ils présentent.

Cette préoccupation d'accompagner la recherche d'informations des usagers se traduira par la parution de la norme Z44-078⁵⁷, peu utilisée par la suite : la vague d'informatisation des bibliothèques dans les années 1990 rend caduque ces opérations. Désormais, on cherchera plutôt à intégrer des notices de dépouillement informatisées, fournies par des prestataires externes, au catalogue.

En termes d'exercice de la profession, le dépouillement des périodiques va renforcer la constitution d'une chaîne de traitement bien différenciée. Celle-ci se traduit par l'adoption d'un circuit spécifique pour les périodiques, assorti de qualifications propres à ce document : le traitement des périodiques induit des compétences professionnelles caractérisées.

Au moment de l'effort de normalisation sur la question, Annie Bethery coordonne et fait paraître une première édition, en 1978, du manuel "les périodiques" aux éditions du Cercle de la Librairie⁵⁸. Ce livre connaîtra quatre mises à jour jusqu'en 1997 sous la direction d'Annie Bethery, associée à Jacqueline Gascuel et Yves Alix. En 2006, Eric Peltier⁵⁹ en dirige la dernière édition dont la première partie se compose de conseils et recommandations pour l'exploitation des fonds de périodiques et la seconde, thématique, offre une bibliographie analytique.

Dans l'ensemble, ces différentes éditions paraissent faire oeuvre d'acculturation des bibliothécaires à la valorisation des collections de périodiques.

On y trouve peu de conseils de gestion ou de conservation des abonnements et des exemplaires matériels mais plutôt des avis sur les sources d'informations utiles à la décision d'acquisition. Cette présentation critique des journaux et revues est plutôt destinée aux bibliothèques publiques. La première partie fait l'exposé des méthodes d'exploitation c'est-à-dire de valorisation des fonds de périodiques.

Les premières éditions s'attachent à décrire les modalités du dépouillement, des revues de sommaires ou des dossiers documentaires thématiques. Cette volonté d'aller au-delà

⁵⁶Anne CURT, « Pour faire procréer le monstre. Quelques moyens d'accès au contenu des périodiques », *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 29, n° 5, 1984, p. 408-417.

⁵⁷Françoise LERESCHE et ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION, *Normes de catalogage : normes fondamentales. Tome 1, Formation des bibliothécaires et documentalistes*, Saint-Denis La Plaine, France : AFNOR, 2005, 510 p.

⁵⁸Annie BÉTHERY, *Les périodiques*, Paris : Cercle de la Librairie, 1978, 211 p. ; Annie BÉTHERY, *Revues et magazines d'aujourd'hui : guide des périodiques à l'intention des bibliothèques publiques*, Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1990, 390 p.

⁵⁹Eric PELTIER (dir.), *Revues et magazines*, op. cit.

des tâches de gestion des abonnements pour donner de la visibilité publique à ces collections est difficilement évaluable aujourd'hui.

Tout au long du siècle passé, l'effort de rationaliser le traitement documentaire des monographies a plutôt mis l'accent sur l'harmonisation des pratiques et l'adoption de normes. Les périodiques vont connaître le même mouvement.

B- HARMONISER LE TRAITEMENT DOCUMENTAIRE : DE LA NORME AU PROCESSUS.

Les prémices des catalogues sont réalisées au sein de la Bibliothèque nationale. Dans les années 50, les administrateurs décident de mieux saisir l'ampleur des collections conservées. Plusieurs essais de rédaction d'un catalogue vont être nécessaires. En premier lieu, on rédige un répertoire de la presse dans les années 1955.

Fondements de la normalisation et évolutions vers la modélisation.

En réalité dès la fin des années 30, des règles (et non pas des normes) sont définies pour la rédaction du Catalogue collectif des périodiques. Dans un chapitre sur la conversion rétrospective des notices de périodiques, Jean-Claude Poitelon retrace l'histoire des différents catalogues, dont l'objet fut le recensement exhaustif des périodiques. Jusque dans les années 60, deux catalogues collectifs existent : l'un pour la période du XVII^e siècle à 1939 et l'autre de 1940 à 1960. Ce dernier poursuivra son existence jusqu'en 1981.

Faire l'effort de mettre à jour les fichiers conduira à une fusion partielle des catalogues et à la naissance du catalogue général des périodiques des origines à 1959. On utilise des fichiers papier. Pour continuer la description des périodiques courants, un fichier général couvrira la période allant de 1960 à 1987, date où BN-Opale, le système de gestion informatisé prendra le relais. De 1992 à 1994 est entrepris l'essentiel de la rétro-conversion des catalogues.

Jean-Claude Poitelon⁶⁰ insiste sur les spécificités du catalogage : « schématiquement, le livre est un objet fini, le périodique est un ensemble évolutif ». Il remarque que la normalisation conduit à centrer la notice sur la description bibliographique et ne traite pas des états de collection.

Dans les années 70, alors que s'élabore le contrôle bibliographique universel (C.B.U.), un système normatif structuré se met en place, à l'échelle internationale pour la description bibliographique⁶¹. Cette démarche concerne en premier lieu les monographies puis va toucher, en 1973, les périodiques.

En 1974, Marie-Louise Bossuat en fait le récit dans le *Bulletin d'information* de l'ABF. L'ISBD (S) « doit permettre d'établir dans tous les centres nationaux de catalogage des notices bibliographiques de publications en série de structure identique »⁶². Le groupe de travail international réfléchit en concertation avec le groupe qui construit, dans ces mêmes

⁶⁰Bruno BLASSELLE et Laurent PORTES, *Mélanges autour de l'histoire des livres imprimés et périodiques*, op. cit.

⁶¹Sylvie FAYET-SCRIBE et Cyril CANET, « Histoire de la normalisation autour du livre et du document : l'exemple de la notice bibliographique et catalographique. », *Solaris*, n° 6, 1 décembre 1999. [en ligne] : <<http://gabriel.gallezot.free.fr/Solaris/d06/6fayet.html>>. Consulté le 22 décembre 2012.

⁶²Marie-Louise BOSSUAT, « ISBD (S) (Description bibliographique internationale normalisée des publications en série) », *Bulletin d'informations - Association des bibliothécaires français*, n° 83, 1974, p. 74-75. [en ligne] : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-54252>>. Consulté le 27 juillet 2012.

années, le « système international de données sur les publications en séries », dénommé ISDS. La concertation a pour but d'établir une « concordance » optimale entre tous les systèmes internationaux relatifs, à la fois, à la structure bibliographique et à l'identification des publications en série.

De ces travaux sont nées les normes ISO et AFNOR et le dispositif ISSN, qui veut systématiser l'attribution d'un numéro d'identification pour les publications en séries. Pour Marie-Louise Bossuat, il s'agit de « permettre une identification sans ambiguïté des publications en série, l'ISBD (S), en établissant pour chaque publication, une description aussi complète que possible, une véritable carte d'identité, l'ISDS, en ne retenant que le titre-clé, complété dans certains cas par quelques éléments additionnels (date, lieu d'édition) »⁶³.

Les échanges de points de vue et la légitimité d'un tel réseau ont permis la mise à jour continue du registre des ISSN. Aujourd'hui, avec plus d'un million cinq cent mille références, le registre est incontournable pour l'ensemble des acteurs économiques et bibliographiques des publications en série.

L'accès à la banque de données de l'ISSN est utilisée pour la récupération de notices d'acquisitions des périodiques. Cet outil s'utilise le plus souvent dans le cadre de la politique documentaire des bibliothèques, pour repérer les nouveautés comme pour mettre à jour les informations sur les titres existants. La cohérence de la base de données est assurée par l'adoption de règles de descriptions issues de l'ISDS, le standard international officiel pour décrire les publications en séries. Chaque centre d'enregistrement national alimente la base de données en suivant rigoureusement les recommandations du manuel ISSN.

En France, sur la base des travaux de la Fédération Internationale des Bibliothécaires et des Bibliothèques, en particulier du comité technique ISO/TC46, une transposition des recommandations internationales s'effectue en 1979 avec l'édition de la norme Z44-063 par l'AFNOR. Le groupe de coordination 46⁶⁴ se constitue en parallèle du comité technique international et va superviser les différentes versions de la norme. Trois versions vont faire évoluer le traitement des périodiques, en 1979, 1999 et 2007 pour la dernière en date.

Les deux premières éditions correspondent à des moments de développement et d'affermissement des pratiques normatives en bibliothèque. Les grands établissements nationaux, tels la Bibliothèque du Congrès aux Etats-Unis ou la BnF, en France, soutiennent la professionnalisation incontournable des pratiques, pour garantir la cohérence des informations et les échanges internationaux.

Paradoxalement, la volonté de donner des règles précises et adaptées à tous les cas de figure, c'est-à-dire à la vocation des bibliothèques à décrire tous les types de documents, aboutit à une fragmentation des normes françaises. De nombreux ISBD en résultent. La mise en conformité avec les règles internationales, par delà les spécificités nationales et la nature des collections décrites, se traduit par cette hétérogénéité des textes normatifs.

Les premières normes AFNOR mettent l'accent sur la création de certaines zones bien spécifiques. Jean-Louis Baraggioli, directeur du CTLES, a édité des pages explicites sur le sujet, sur le site de Médiadix (centre régional de formation aux carrières des bibliothèques de la région Ile-de-France). Le cœur de la norme, dans son édition de 1999, dédiée aux périodiques repose sur un traitement plus intellectuel que matériel du fascicule à cataloguer :

⁶³Ibid. p.74-75.

⁶⁴«Le GC 46 pilote les Commissions de normalisation (CN) ci-après qui élaborent les normes destinées aux bibliothèques, centres de documentation et d'information, services d'indexation et d'analyse, archives, monde de l'édition, organismes culturels tels que les musées, et de manière générale tout organisme qui a besoin d'améliorer la gestion de l'information en son sein.» [en ligne] <<http://www.afnor.org/metiers/normalisation/gpn/groupe-de-coordination-gc-46>>

“Contrairement aux monographies pour lesquelles le catalogueur réalise une fiche bibliographique pour chacune des unités matérielles qui composent les collections de la bibliothèque (à l'exception bien sûr des monographies en plusieurs volumes traitées de façon globale avec note de dépouillement), les périodiques sont catalogués à partir des unités intellectuelles”⁶⁵.

Cette notion d'unité intellectuelle ainsi que la restitution de la fréquence de parution du titre de périodique amènent la norme à développer des zones caractéristiques pour le traitement des périodiques : la zone 3⁶⁶ – zone de la numérotation - et la zone 7 – zone des notes en particulier l'article 7-3 qui traite de l'histoire bibliographique des publications en série. En zone 8, va figurer la mention de l'ISSN et le titre clé, donné par le centre d'enregistrement des ISSN.

Les sources d'information sont considérablement élargies pour alimenter la zone du titre et des mentions de responsabilités. Toutefois, Jean-Louis Baggioli remarque que ces mentions de responsabilités sont souvent omises : seul le titre figure dans ce cas.

Ce constat reflète des pratiques courantes depuis la fin des années 1990 et jusqu'en 2007. A cette même date, les ISBD sont totalement refondus officiellement pour une mise à jour sous la forme d'un ISBD unique. Celui-ci résulte des travaux de l'IFLA, initiés en 2002, pour accélérer la mise en cohérence des systèmes de description bibliographiques. A ce propos, Agnès Manneheut fait remarquer :

“Même s'il y reste quelques règles particulières à un type de document qui n'auraient pas lieu d'être et si l'existence de deux options pour le livre ancien rendent très complexe la zone de l'adresse bibliographique (zone 4), ce document unique constitue un grand progrès par rapport à la fragmentation précédente”⁶⁷.

La révision met davantage l'accent sur l'ordre dans lequel les informations sont décrites : la ponctuation perd son importance. Agnès Manneheut y voit une importance donnée aux contenus plus qu'à la matérialité du document. Ce nouvel ISBD a pour fonction de permettre la transition vers d'autres modèles de description des données, issus des FRBR.

En 2007, la norme Z44-063 adopte l'intitulé : “catalogage des ressources continues”, les publications en séries sont désormais intégrées à un ensemble plus vaste. Le domaine d'application est lui aussi redéfini ainsi :

“Ce changement de titre traduit l'élargissement du domaine d'application aux ressources continues de tout type : non seulement les publications en série traditionnelles mais également les ressources intégratrices, comme les sites électroniques ou les publications à feuillets mobiles à mise à jour permanente”⁶⁸.

L'objectif est de simplifier les consignes de transcriptions des particularités du document : la simplification est à l'ordre du jour. Priorité est donnée aux éléments considérés comme obligatoires par les FRBR.

⁶⁵Jean-Louis BARAGGIOLI, « Le catalogage des périodiques », *Médiadix*, 2011. [en ligne] : <<http://mediadix.u-paris10.fr/cours/Catalogage/510periodiques.htm>>. Consulté le 26 décembre 2012.

⁶⁶Françoise LERESCHE et ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION, *Normes de catalogage*, op. cit. 81-180.

⁶⁷Agnès MANNEHEUT, *La description normalisée des ressources bibliographiques : ISBD, RDA et autres standards*, septembre 2009. [en ligne] : <<http://www.bivi.fonctions-documentaires.afnor.org/ofm/fonctions-documentaires/ii/ii-20/ii-20-20/1>>. Consulté le 24 décembre 2012.

⁶⁸ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION, *Catalogage des ressources continues : rédaction de la description bibliographique : FD Z 44-063 = Cataloguing of continuing resources : drafting of the bibliographical description = Katalogisierung der fortlaufenden Sammelwerken : Redaktion der bibliographischen Beschreibung*, Saint-Denis La Plaine : AFNOR, 2007, 133 p.

Traditions et modernités de l'accès aux périodiques

Cette complexité dans l'approche intellectuelle du document induit, pour les périodiques, des processus de traitement documentaire bien spécifiques, lesquels auront une incidence sur la manière d'organiser le travail : recherche d'une qualification professionnelle, place réservée dans l'organigramme.

Le corpus de normes encadre de manière plutôt complexe l'exploitation des collections de périodiques. Les standards internationaux, qui en sont l'inspiration, tentent de concilier deux types d'impératifs - l'un de gestion l'autre de valorisation – dont les tâches constitutives entrent dans des processus distincts.

Depuis les débuts de la bibliothéconomie en France, les manuels sur le sujet rattachent le traitement des périodiques à des tâches de gestion.

En 1882, Jules Cousin évoque le registre des périodiques, lequel, à l'image du registre de l'ISSN, est dédié à l'enregistrement des entrées de périodiques. Cette tâche administrative a pour but « de constater l'arrivée régulière des différents journaux ou revues que reçoit la bibliothèque. Pour cela, il suffit d'un simple cahier relié, dont on consacra un certain nombre de pages à chaque revue, suivant la fréquence de sa périodicité »⁶⁹. Après avoir décrit en détail les mentions devant figurer dans les colonnes de ce registre, M. Cousin ajoute :

“Il sera bon de mentionner également de quelle manière est payé l'abonnement : si c'est sur les fonds consacrés à cet objet (...), ou sur les fonds libres pour achats de livres (...), ou si enfin l'abonnement est payé par le ministère”⁷⁰.

Le suivi administratif du budget alloué aux acquisitions est l'enjeu de cette opération.

En Allemagne, Jules Laude constate en 1900 que “[les secrétaires] sont chargés, sous la surveillance des bibliothécaires, des travaux d'écriture relatifs à l'administration (correspondance, établissement des comptes, etc.) de la rédaction des inventaires, des services de prêt, d'enregistrement des périodiques et des suites, du dépôt légal, etc”⁷¹.

En 1910, Léopold Delisle fait des recommandations très précises pour l'exploitation des périodiques en bibliothèque : reliure des “livraisons” et opération de bulletinage. Celle-ci est décrite le plus précisément possible :

“Après avoir inscrit au registre d'entrée le commencement d'un recueil périodique ou d'un ouvrage paraissant par livraisons à intervalles réguliers ou rapprochés, on peut se dispenser d'y faire figurer l'arrivée successive des livraisons suivantes. Mais, pour chacune des publications de cette nature, il est bon d'avoir une fiche, en carte ou en papier fort, sur laquelle on prend note de l'arrivée de chaque partie de la publication. Les numéros des différentes livraisons auraient été successivement inscrits sur les fiches au moment de l'arrivée des livraisons. Des fiches du même genre doivent être consacrées aux collections, et notamment aux recueils de Sociétés savantes ; mais les

⁶⁹Jules COUSIN, « De l'organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées. », Document numérisé, *Les classiques de la bibliothéconomie*, 1882. [en ligne] : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48759>>. Consulté le 2 décembre 2012.

⁷⁰ Ibid. La mention du ministère fait allusion à la volonté du gouvernement de promouvoir une culture plus érudite au sein des institutions comme les bibliothèques. Des envois de livres et de périodiques étaient livrés aux établissements ciblés par le ministère.

⁷¹Jules LAUDE, « Bibliothèques universitaires allemandes et leur organisation par Jules Laude (Les) », Document numérisé, *Les classiques de la bibliothéconomie*, 1900. [en ligne] : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48838>>. Consulté le 2 décembre 2012. p. 55.

indications à y porter ne doivent pas être aussi sommaires que celles des modèles précédents”⁷².

Auparavant, l'auteur explique comment reconstituer l'unité matérielle des collections de périodiques. D'après M. Delisle, il faut relier annuellement les différents fascicules composant le périodique et pour vérifier s'il n'y a pas de “lacunes”, c'est-à-dire s'assurer de la bonne réception de tous les numéros :

“Il convient de ne les mettre en place qu'au moment où un volume est achevé et que les feuilles dont il se compose ont pu être assemblées en un volume broché, cartonné ou relié. En attendant l'achèvement d'un [sic] volume, il est bon d'en conserver les livraisons à plat, sur une table ou sur des rayons, en formant un tas particulier des livraisons de chaque périodique ou de chaque ouvrage paraissant par livraisons”⁷³.

Ces différents points de vue sur la bibliothéconomie appliqués aux périodiques montrent qu'un traitement différent s'applique à ce support, difficilement intégré aux catalogues généraux des bibliothèques non informatisées.

Progressivement, après la seconde guerre mondiale, l'augmentation du nombre des publications amène les professionnels à formaliser l'exploitation des périodiques et certains, comme Jean Hassendorfer en 1957⁷⁴, donnent des conseils spécifiques à certaines tâches. Ceux-ci concernent principalement les acquisitions de périodiques et les instruments bibliographiques.

En résumé, pendant le vingtième siècle, on assiste à une professionnalisation du traitement documentaire des périodiques. Une évolution des tâches et de la masse documentaire à exploiter voit une diversification importante des opérations : on passe des tâches d'inventaire, à la gestion administrative des abonnements puis aux questions de valorisation et de normalisation des pratiques. Cette tendance correspond à l'émergence de salles entièrement consacrées aux périodiques, en particulier dans les bibliothèques universitaires ou académiques.

C- CONSÉQUENCES POUR L'ORGANISATION DES BIBLIOTHÈQUES

Pour se rapprocher des pratiques plus contemporaines, il convient d'analyser ces traditions sous l'angle de l'organisation du travail. Formaliser les tâches occasionnées par le traitement des périodiques permet d'en traduire le processus et d'en faire ressortir les fonctions à remplir. Ces fonctions professionnelles donnent lieu dans les pays anglo-saxons à considérer les périodiques comme relevant d'un corps de métier spécifique.

Compétences professionnelles induites

En premier lieu, les visions professionnelles passées sur les tâches ont rarement fait l'objet d'une synthèse qui permette de bien identifier le circuit du périodique. Il conviendrait d'étudier les rapports d'activité des principaux établissements universitaires pour tenter d'apercevoir le type d'organisation retenue pour le traitement des

⁷²Léopold DELISLE, « Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque par Léopold Delisle », Document numérisé, *Les classiques de la bibliothéconomie*, 1910. [en ligne] : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48765>. Consulté le 2 décembre 2012. p. 55-56.

⁷³Ibid. p. 23.

⁷⁴Jean HASSENFORDER, *L'Acquisition de périodiques dans les bibliothèques municipales françaises*, par Jean Hassendorfer, ..., Paris : Centre d'études économiques, 1957.

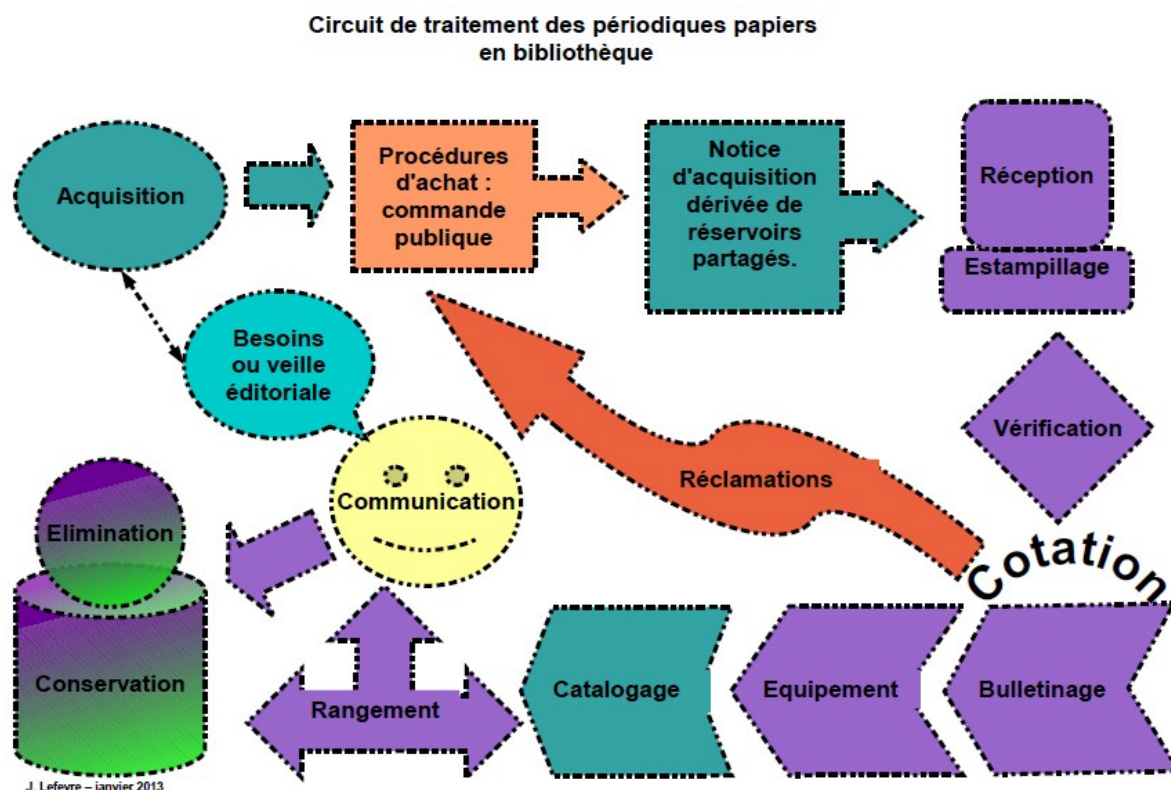
périodiques. La question se pose de savoir si chacune des tâches liées à ce traitement font l'objet d'une description précise. L'intérêt d'un tel document serait de spécifier exactement l'enchaînement des tâches, pour rendre lisibles les rôles nécessaires à l'accomplissement du travail.

Au fil du temps, l'importance progressivement prises par les tâches d'administration, en particulier dans ce qui touche au budget est apparue. D'autres textes mettent en avant les tâches matérielles et peu d'entre eux s'attardent sur les traitements intellectuels, plutôt liés à la description des parties composantes.

Le schéma ci-dessous figure le circuit de traitement sous tous les angles : administratif, intellectuel et matériel.

En vert turquoise, les tâches intellectuelles s'imbriquent dans le cycle des tâches matérielles figurées en magenta. Les tâches dévolues à l'administration sont colorées d'orange. La communication ou mise à disposition du document pour l'utilisateur final est représentée au coeur du schéma, en jaune. A partir des échanges avec les usagers internes et externes à la bibliothèque, le cycle recommence par la prise en considération des nouveaux besoins des usagers, qui sont traduits en propositions d'acquisitions.

Pour être complet, le schéma montre la destination des documents à conserver vers le rangement en magasins et – ou – vers l'élimination (désherbage).



De cette illustration, il faut déduire les principaux corps de métier concernés en bibliothèque : les tâches matérielles figurées en magenta sont le fait plutôt des agents de catégorie C tandis que les tâches de catalogage et administratives sont plutôt dévolues aux agents de catégorie B. Selon la taille de l'équipement et la volumétrie des collections, un cadre A sera nommé pour la coordination de l'ensemble.

A partir de cette typologie, toutes les variantes sont possibles : les tâches matérielles peuvent être traitées en même temps que les tâches administratives. De même, la conservation des documents relève à la fois de la manipulation matérielle du document et de l'expertise du bibliothécaire, lequel doit estimer les risques de dégradation des

supports et en déduire le type de stockage. C'est aussi le bibliothécaire qui statue sur le devenir du document : élimination ou patrimonialisation.

Toutefois, il s'agit d'une configuration plutôt habituelle à toutes les natures de documents.

Dans le schéma ci-dessus, une flèche rouge indique la spécificité du traitement documentaire des périodiques : les réclamations sont liées à la vérification et au bulletinage. Cette part du travail prend des proportions importantes pour ces collections souvent lacunaires. Il faut alors se tourner vers l'agence d'abonnements ou l'éditeur pour parvenir à la complétude de la collection.

L'approche par processus est héritée du monde de l'entreprise mais aussi des systèmes d'information. En adoptant ce point de vue, qui décompose les opérations, on facilite le repérage de fonctionnalités nécessaires à l'informatisation.

Ce passage à l'automatisation sera imparfaitement accompli pour les périodiques, probablement en raison d'une modélisation imparfaite des opérations et de leurs relations. La réflexion sous forme de processus sous-tend également le management par la qualité (norme ISO 9001) qui insiste sur l'importance des liens entre les différentes tâches et sur leur évolutivité.

Finalement, axer le traitement sur l'analyse par processus aboutit à penser l'organisation de la bibliothèque comme un système vivant, toujours en transformation, tel un écosystème.

Le défi organisationnel posé par les collections de périodiques apparaît parce ce qu'elles ne se résolvent pas au même destin que les monographies. Or, le mouvement organisationnel a tendance à vouloir assimiler tous les imprimés au même traitement. Bien souvent, l'informatisation a été le moment de rupture où il devenait incontournable de considérer les périodiques différemment. De ce fait, certaines des tâches les plus caractéristiques pour ces collections n'ont pu être transposées complètement dans les systèmes intégrés de gestion de bibliothèque.

Par exemple, l'opération d'achat et de déclenchement de réclamation est fort difficile à paramétrer dans de nombreux logiciels : on peut citer le logiciel Portfolio de la société Bibliomondo, qui est l'un des plus puissants du marché. Pourtant, le module de gestion des périodiques est mal adapté, peu ergonomique et a longtemps été dépourvu d'une fonction automatisée du désherbage des exemplaires.

Cet exemple est le produit de l'héritage d'une réflexion centrée sur les opérations intellectuelles, liées aux efforts de normalisation. Le périodique existe en tant qu'unité intellectuelle mais ses aspects matériels et sa gestion administrative ne sont pas considérés.

Faute d'outils performants, beaucoup de bibliothèques, en particulier à l'université, ont choisi le maintien d'un service dédié aux périodiques afin d'avoir un aperçu sur l'ensemble des tâches liées. Dans certains cas, des professionnels sont devenus des spécialistes irremplaçables pour la localisation ou l'histoire bibliographique des collections possédées par la bibliothèque.

Avec le numérique, la transition des collections papier vient remettre en question cet état de fait.

En 2009, un mémoire d'étude d'élève de l'INTD pour l'obtention d'un master « chef de projet en ingénierie documentaire » a porté sur le cas d'un centre de documentation qui s'interrogeait sur le passage du papier au numérique. Dans ce type d'institution, la notion de workflow remplace celle de circuit de traitement. Le constat est le suivant :

« Le workflow de gestion des périodiques électroniques se complexifie par rapport à celui des titres papier. Il montre, en outre, un déplacement du travail documentaire en aval de la diffusion au public »⁷⁵.

Plus loin, Mme Duval précise :

" (...) en réfléchissant à la réorganisation de leur structure pour s'adapter aux périodiques électroniques, l'équipe de la bibliothèque médicale Cushing/Whitney de l'université de Yale a montré qu'avec le développement du numérique trois nouvelles tâches sont apparues : l'activation des accès, leur maintenance et la résolution des problèmes techniques"⁷⁶.

A ces tâches, il convient d'ajouter celles qui concernent l'achat des abonnements : négociation, veille juridique, suivi de la qualité du service rendu.

Dans les bibliothèques anglophones, la complexité des fonctions à réaliser autour des périodiques justifie la création d'un corps de métier spécialisé : les « serialist », que l'on ne peut traduire de façon synthétique. Le terme désigne l'ingénieur documentaire spécialiste en périodiques que l'on pourrait trouver sous la forme d'un intitulé de poste : « responsable des périodiques ».

Expérimenter la mutualisation : les réseaux moteurs du traitement documentaire.

Il existe plusieurs groupes professionnels qui ont l'ambition de donner de la visibilité à cette profession. Le NASIG⁷⁷ est le North American Serials Interest Group qui s'est créé en 1985, « [invitant quiconque intéressé dans la chaîne d'information des périodiques] ». L'une des rubriques de leur site décrit précisément les savoirs et savoirs-faire de l'expert en périodiques. « Shaping a serial specialist » traduit en « Former l'expert en périodique ».

Avec beaucoup d'humour, les nombreuses difficultés du métier y sont énumérées :

« This career demands the ability to understand the complexities of serials and simplify patron access. Title changes, incorrect numbering, mergers present challenges that shout: Enjoy puzzles and problem solving ! »⁷⁸.

Ces groupes entretiennent des listes de discussions propres aux périodiques. L'une des plus active est la « serialst »⁷⁹ qui est hébergée par les serveurs de l'université du Vermont aux Etats-Unis. En avril 2012, cette liste comptait 3224 participants de 42 pays différents. Les pays les plus représentés sont anglophones : Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Australie, etc. En France, sept personnes y participent. Chaque mois, les messages postés sont archivés : 38 différents sujets ont été traités au mois de décembre

⁷⁵Marie-Laure DUVAL, *Passer du périodique papier au périodique électronique : enjeux et méthodologie : cas du Laboratoire National de Métrologie et d'Essais*, Paris : INTD, 6 décembre 2009, p. 153.

⁷⁶*Ibid.*

⁷⁷« NASIG Resources - Shaping a Serials Specialist », [s.d.]. [en ligne] : http://www.nasig.org/resources_specialist.cfm. Consulté le 8 janvier 2013.

⁷⁸ Traduction : *Cette carrière demande une capacité à comprendre les complexités des périodiques et la simplification des accès usagers. Les changements de titres, les numéros incorrects, les fusions sont autant de défis qui font s'exclamer : Aimez les puzzles et la résolution de problèmes !*

⁷⁹« Archives of SERIALST@LIST.UVM.EDU », [s.d.]. [en ligne] : <http://list.uvm.edu/cgi-bin/wa?A0=SERIALST>. Consulté le 25 juillet 2012.

2012. Les échanges portent sur l'actualité des périodiques, de l'édition électronique ou de la presse en ligne. Par exemple, le passage de *Newsweek* au tout numérique a suscité de nombreux échanges en décembre.

En novembre, l'un des messages⁸⁰ portait sur le partage d'expérience en vue d'accéder à un entrepôt d'archives de périodiques, afin de procéder à des désabonnements et du désherbage, un sujet d'actualité pour beaucoup d'universités françaises.

Autour de cette liste de discussion, un site dédié au catalogage des périodiques a été réalisé en 1995 pour recenser les outils de travail nécessaires au traitement des périodiques.

Cette communauté professionnelle très dynamique veille à procurer de la documentation très pédagogique pour maintenir la qualification de ses membres et pour apprendre le métier aux nouveaux bibliothécaires.

La NASIG, association nord américaine de promotion du métier d'expert en périodiques, a édité un manuel entièrement dédié à ce domaine⁸¹. Plusieurs revues professionnelles présentent régulièrement des communications sur le sujet.

Au fil des années, les articles s'intéressent non seulement à l'évolution des compétences pour s'occuper des revues mais aussi aux contraintes liées au passage du papier à l'électronique.

A titre d'exemples, en 1985, un article titrait : « Management of serials automatism: two libraries in transition »⁸² c'est-à-dire « Gérer l'automatisation des périodiques : deux bibliothèques en transition ». En 1994, on trouve : « Fitting the Serials Puzzle Together, or, Factors to Consider in Organizing Serials Work »⁸³, qui signifie « Reconstituer le puzzle des périodiques ou facteurs à considérer pour organiser le travail sur les périodiques ». Trois ans plus tard, on trouve aussi « Where have all the serials librarians gone? »⁸⁴, un article qui s'interroge sur « où sont passés les responsables des périodiques ». C'est au début des années 2000 que les sujets de préoccupations autour de l'électronique deviennent de plus en plus fréquents. En 2011, l'un de ces articles s'intitule : « Nine Years after Implementing the Unthinkable: The Cessation of Periodical Check-in at the University of Nevada, Reno » qui porte sur l'arrêt des vérifications et du bulletinage dans une bibliothèque universitaire du Nevada. En 2001, cette mesure avait été prise pour réaffecter le personnel au maintien des ressources électroniques.

Pour les auteurs de cet article, il n'est pas question de décider du jour au lendemain de la fin de l'enregistrement ou de toute autre opération de traitement des périodiques imprimés. Ils recommandent d'adopter plusieurs questionnements :

- l'évaluation des activités de la bibliothèque, axées sur la gestion des périodiques,
- les enjeux de développement des collections et la politique documentaire suivie pour les périodiques,
- le schéma d'exécution du changement : révision des priorités, rôle de chacun,
- la communication envers tous les intervenants et acteurs de la bibliothèque, depuis la direction jusqu'au groupe d'utilisateurs témoins de l'expérience.

Pour la bibliothèque du Nevada, l'expérience s'est révélée concluante car la balance des profits était nettement plus haute que celle des inconvénients. L'objectif fixé de faciliter

⁸⁰« LISTSERV 16.0 - SERIALST Archives », [s.d.]. [en ligne] : <http://list.uvm.edu/cgi-bin/wa?A2=ind1211&L=serialst&F=&S=&P=50627>. Consulté le 9 janvier 2013.

⁸¹NORTH AMERICAN SERIALS INTEREST GROUP, INC. (NASIG), *The serials librarian*, trimestriel, Binghamton, N.Y. : Haworth Press, 1976. [en ligne] : <<http://www.informaworld.com/openurl?genre=journal&issn=0361-526X>>.

⁸²Mc KINLEY, « Management of serials automatism: two libraries in transition », *Drexel library quarterly*, vol. 21, n° 1, 1986, p. 50-61.

⁸³Mary Ann SHEBLE, « Fitting the Serials Puzzle Together, or, Factors to Consider in Organizing Serials Work », *The Serials Librarian*, vol. 24, n° 3-4, 1994, p. 257-261.

⁸⁴Karen CARGILLE, « Where have all the serials librarians gone? », *Serials Review*, vol. 23, n° 4, janvier 1997, p. 69-78.

l'accès des usagers aux ressources périodiques électroniques a été atteint par cette priorité accordée aux contenus des ressources et non pas à la chaîne de traitement.

L'exemple anglo-saxon montre la force des réseaux dans l'acculturation professionnelle : la rapidité d'adaptation des bibliothécaires est grandement facilitée par ce soutien et ce partage d'expériences. A l'échelle française, les réseaux sont moins formalisés, plus empiriques.

Les discussions ont souvent lieu en dehors de cadres pré-établis ou bien sur d'autres questions : catalogage ou prêt en bibliothèque.

Le prêt en bibliothèque se pratique à travers des réseaux organisés à l'échelle nationale : le CCFR et le SUDOC en sont les principaux vecteurs, à travers le PIB et le PEB.

Le PIB est assuré par le CCFR qui compte 200 institutions, majoritairement des bibliothèques participantes. Le PEB est organisé via le SUDOC pour 274 établissements interconnectés. Les deux réseaux peuvent communiquer via un protocole d'échanges informatiques spécifique.

L'activité du PEB est fortement structurée par la tradition professionnelle. Bien souvent, en bibliothèque universitaire, un service spécialisé est constitué pour cette fonction.

L'ABES incite les professionnels à utiliser le module « supeb » pour la gestion des transactions entre bibliothèques.

Cette activité impacte la circulation des périodiques car de nombreuses demandes concernent ces collections. Le SUDOC est un moyen d'échanges et d'information, en particulier pour les campus de peu d'importance, dépourvus de collections anciennes ou bien éloignées des sites plus urbains. En signalant des périodiques dans le SUDOC, les bibliothèques facilitent l'accès au texte intégral mais avec certaines restrictions. Ainsi, seuls les documents originaux peuvent transiter. Il n'est pas autorisé de scanner pour un transfert de support, des articles papier. Quant aux articles électroniques, il faut impérativement que la bibliothèque d'origine soit également abonnée à la version papier pour pouvoir faire des photocopies et les transmettre par voie postale. Bien souvent les clauses des contrats avec les éditeurs prévoient l'interdiction d'envoi des documents en format pdf. Les versions sous forme de fichiers électroniques ne doivent pas circuler d'une bibliothèque à l'autre.

Depuis janvier 2010, l'ABES est à l'origine d'une modernisation du service de prêt entre bibliothèques, dans le cadre des réflexions sur la Bibliothèque Scientifique Numérique, dont le groupe « fourniture des documents » est le huitième. En 2011, une charte de la qualité du prêt entre bibliothèques a été diffusée par l'AURA, réseau des utilisateurs de l'agence bibliographique.

Le groupe BSN 8 étudie la mutualisation des services de l'INIST-CNRS, avec Refdoc et ceux de l'ABES – base bibliographique du SUDOC.

Lors de la dernière réunion du groupe en octobre 2012, la BNUS de Strasbourg a expliqué l'importance des copies papier des documents libres de droits, qui est de l'ordre de 14000 à 15000 documents par an : cette activité est désormais incluse dans les statistiques du PEB. Dans cette même réunion, Albert Poirot fait remarquer :

« (...) que beaucoup de BU doivent arrêter certaines acquisitions papier du fait des coûts des ressources électroniques qui servent plus à la recherche. Par cet arbitrage défavorable, on sacrifie ainsi le 1er cycle, la réussite en licence »⁸⁵.

Le besoin propre aux sciences humaines et sociales y est souligné comme une limite au passage au tout électronique. L'harmonisation des pratiques des bibliothèques et des

⁸⁵ Compte-rendu disponible en ligne sur <<http://www.abes.fr/Media/Fichiers/Pret-entre-bibliotheques/CR-BSN8-20121012>>

centres de recherche à l'offre documentaire payante, telle celle de Refdoc par l'INIST doit faire l'objet de compromis actuellement délicats à mettre en œuvre, tant les enjeux pécuniaires de l'information scientifique et technique sont importants.

L'optimisation du service pour les usagers, la modernisation des interfaces utilisateurs contraignent les bibliothèques à revoir leurs modes de fonctionnement. Bien qu'habituees au partage des notices bibliographiques, la mise à disposition des contenus semblent encore difficile à mutualiser.

Pourtant, quand on examine la question des collections de périodiques à l'ère numérique, celle des réseaux et de la carte documentaire paraît le socle fondamental de toute action.

3- Organiser et gérer, aujourd'hui, l'accès aux périodiques en bibliothèque universitaire

Tout au long de cette étude, il a été démontré que l'informatique et le passage au numérique ont profondément métamorphosé le traitement des collections de périodiques en bibliothèques, y compris dans le domaine des sciences humaines et sociales. Il faut étudier désormais dans quel contexte se déroule l'exploitation des collections de périodiques : le rôle des institutions, l'émergence de nouveaux métiers, l'insertion des périodiques électroniques dans la politique documentaire.

Des entretiens menés dans plusieurs établissements auprès de professionnels actuellement en poste vont illustrer l'ensemble de l'étude, par la description de trois profils différents.

A- FACTEURS D'ÉVOLUTION

Dans le domaine de la politique documentaire, la pratique fait l'objet de beaucoup moins d'échanges : il faudra aussi poser les jalons du questionnement sur l'articulation entre politique documentaire et pratiques d'acquisition.

Les tendances documentaires contemporaines doivent s'étudier à travers les réseaux bibliothéconomiques, professionnels ou plus ou moins informels, qui essaient de partager des données ou des collections de périodiques.

Dynamique des institutions en France

Très récemment, les principaux enjeux de la coopération bibliographique ont été résumés dans le rapport d'orientation au Comité Stratégique Bibliographique, qui s'est réuni le 13 novembre 2012. Ce comité a pour objet de prendre en considération les nouveaux standards de description bibliographique, issus de la modélisation par les FRBR. Le code de catalogage RDA est le point de départ des discussions du comité qui associe les deux principales agences bibliographiques françaises : la BnF et l'ABES. Le constat de ces deux institutions est clairement apparent dans le relevé de décision du 13 novembre 2012 :

“Le web de données constituant le point de rencontre des métadonnées produites par l'ABES et la BnF, leur objectif commun peut donc être formulé comme la co-maintenance d'un ensemble de métadonnées françaises publiques de référence qui devront demeurer ouvertes à une large réutilisation sur le Web”⁸⁶.

Avec ce rapport d'orientation, ce sont les chantiers à venir qui sont décrits. Ils ont en commun leur volonté d'intégrer pour le mieux les avancées technologiques et de préparer le basculement vers les « linked data », le web sémantique. Il s'agit de rendre visible le web invisible et de permettre aux catalogues d'être reconnus par les moteurs de recherche. Outre cet aspect générique, le rapport d'orientation donne une analyse de la fourniture de documents électroniques, service dont font partie les collections électroniques.

Le Comité Stratégique Bibliographique prend acte des rôles joués par chacune des parties prenantes dans le signalement et la récupération native des métadonnées :

⁸⁶ AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (FRANCE), *Rapport d'orientation pour le Comité stratégique bibliographique*, [s. l.] : ABES, 2012, p. 29. Consulté le 2 décembre 2012.

“Le partage des tâches préconisé dans le rapport reçoit le plein assentiment du CSB :
- à la BnF le signalement du patrimonial national né numérique en collaboration avec les éditeurs français (en utilisant le levier juridique du dépôt légal, qui va notamment s’étendre aux livres numériques),
- à l’ABES le signalement de la documentation électronique scientifique, notamment étrangère (en utilisant le levier des licences nationales et d’ISTEX)”⁸⁷.

L'enjeu est de pouvoir mutualiser pleinement les ressources, en privilégiant le cœur de compétence de chacun. L'existence du projet ISTEX fournit un contexte plus que favorable pour penser la coordination professionnelle sur ce sujet. La finalité de ce partage de compétences est de parvenir à alimenter, de façon quasi-automatique, les réservoirs de notices des deux grandes agences nationales en métadonnées d'enrichissement, permettant à l'utilisateur d'accéder aux textes des articles.

Cet objectif est à réaliser à moyen terme, nécessitant de longues années de négociations juridiques avec les éditeurs via ISTEX et techniques pour garantir la compatibilité des données avec les formats bibliographiques en devenir.

Compte-tenu des volumes tant financiers que documentaires, il est devenu incontournable de fonder une stratégie nationale pour optimiser les moyens et garantir aux citoyens français le meilleur accès à l'information scientifique.

Dans ce cadre, le projet dénommé ISTEX Licences nationales tient un rôle majeur dans la refonte de la coopération professionnelle et la mutation des métiers⁸⁸.

A terme, il s'agit de mettre en place une plate-forme technique unique d'accès aux archives des principales bases de connaissances commerciales. L'année 2013 devrait être celle de la conclusion de premiers contrats d'envergure avec de gros éditeurs comme Web of Science ou Wiley, pour les sciences. Toutefois, peu d'éditeurs spécifiques aux sciences humaines et sociales font partie de cette première étape de négociations.

De plus, les abonnements dits courants ne font pas partie du périmètre des licences nationales.

Le projet ISTEX est intéressant dans sa volonté d'impulser une dynamique à l'échelon national, pour défendre les intérêts des usagers via leurs bibliothèques. L'ambition est de redevenir propriétaire des fichiers et de pérenniser les accès pour pouvoir opérer des choix documentaires appropriés.

Beaucoup d'établissements attendent l'aboutissement de ce projet pour pouvoir faire un choix plus radical en faveur de l'électronique et se dégager du stockage et de la gestion des collections papier.

En dehors de ce projet d'avant-garde, d'autres réseaux professionnels se sont constitués pour partager des ressources et mieux appréhender les collections courantes d'imprimés.

L'un de ces réseaux permet l'échange des collections papier entre établissements européens.

Euroback est une liste dédiée à l'échange de doubles de périodiques entre bibliothèques. Elle est administrée par l'Université de Liège en Belgique et affirme un principe de partenariat gratuit entre les bibliothèques. En 2008, la liste affichait une moyenne de 112 messages mensuels, tous pays et disciplines confondus.

Le point faible de la liste est sans doute son manque de structuration dans le format des messages : les informations données reposent sur la bonne volonté des participants et ne comportent pas toujours précisément l'état de collection exact des titres. De plus, pour qu'elle soit pleinement utile, cette ressource doit faire l'objet d'une veille régulière, pour vérifier les messages reçus au regard de la collection possédée.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ « Licences Nationales » Présentation », [s.d.]. [en ligne] : <http://www.licencesnationales.fr/presentation/>. Consulté le 9 janvier 2013.

Beaucoup d'utilisateurs français utilisent d'abord le SUDOC pour la même finalité et pour proposer spontanément leurs collections candidates à l'élimination à d'autres bibliothèques.

Sur un principe analogue, l'ABES a ouvert en juillet 2012 son service de comparaison de collections de périodiques appelé "Périscopie"⁸⁹, une interface de recherche par plan de conservation partagé ou par identifiants et dont les résultats illustrent visuellement l'état de collection titre par titre. Ce service se veut être un outil de conservation et donner de la visibilité aux plans partagés.

Pour toute bibliothèque participant au SUDOC, on peut imaginer l'intérêt de pouvoir vérifier la présence de collections complètes de périodiques afin de mieux gérer le plan de développement local des collections : vérifier les notices du catalogue, compléter les collections que l'on choisit de garder in situ mais aussi envisager l'élimination à plus grande échelle.

Ce service devrait faire l'objet d'une évaluation de son utilisation d'ici quelques mois.

Dans le domaine des bouquets et de la gestion des abonnements électroniques, Bimpe⁹⁰ réunit des informations mutualisées sur les périodiques électroniques. Cette base de données traite principalement des périodiques électroniques en sciences fondamentales, santé et droit. Peu de bouquets de sciences humaines et sociales y figurent.

Toutefois, il semble important de mentionner cette initiative, née d'une collaboration entre collègues de plusieurs SCD. L'objectif est le recensement de l'ensemble des revues électroniques accessibles via tel ou tel bouquet : c'est un moyen de s'informer sur les suppressions de titres, les annulations ou les nouveautés. L'originalité de cette base est de fonctionner par comparaison de fichiers, de type classeurs : la base produit automatiquement un fichier de résultats où sont figurés tous les changements intervenus dans les bouquets. L'intention des créateurs de cette base était, en premier lieu, de pouvoir mettre à jour les accès en ligne aux périodiques électroniques, en révisant régulièrement les url. Tout laisse à penser aujourd'hui que cet outil sert également au moment des renouvellement d'abonnements et de contrats, à faire des choix ou à mieux négocier avec les éditeurs.

Dans un autre registre, il faut signaler l'existence du réseau Mir@bel qui est exclusivement orienté sur la gestion des revues électroniques en sciences humaines et sociales.

"Mir@bel est un projet fondé et piloté par Sciences Po Lyon, Sciences Po Grenoble et la Bibliothèque Diderot de Lyon, avec le soutien financier de la Région Rhône Alpes".

"La base de connaissances Mir@bel indique, pour chaque revue recensée, où trouver en ligne le texte intégral des articles, les sommaires des numéros, les résumés et les références bibliographiques des articles. Mir@bel précise les numéros disponibles et les conditions d'accès (libre ou restreint sur abonnement)".

Cette plateforme propose une recherche par revues et non par éditeurs grâce à la constitution d'une véritable base de données enrichies de liens vers le SUDOC et vers les éditeurs en ligne. Ce travail minutieux est le fruit du partenariat avec une vingtaine d'institution dont chacun des membres consacre du temps de travail à la mise à jour des données. Le corpus traité est de 1551 revues dans le domaine des SHS, ce qui est bien inférieur au volume documentaire de Bimpe. Le mérite de cette base est de traiter la

⁸⁹ AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, « Périscopie : Plan de Conservation Partagée », Enseignement supérieur, [s.d.]. [en ligne] : <<http://periscopie.sudoc.fr/>>. Consulté le 1 août 2012.

⁹⁰ « Bimpe », [s.d.]. [en ligne] : http://bimpe.free.fr/bimpe_accueil.php. Consulté le 9 janvier 2013.

plupart des titres les plus demandés en bibliothèque universitaire de sciences humaines et sociales.

Les quelques réseaux mentionnés ci-dessus concernent principalement le développement des collections : maintien des accès, échanges de doubles, veille éditoriale pour les acquisitions. Peu de listes abordent d'autres sujets autour du traitement des périodiques : relations avec les usagers, valorisation des collections ou encore évolutions professionnelles.

Comme à chaque moment de mutation de la profession, la multiplication de ces outils de partages répond au développement du numérique dans les établissements, en prenant en compte des opérations spécifiques, sans porter le regard vers l'ensemble de la chaîne de traitement.

Or, l'expérience anglo-saxonne montre clairement qu'il est plus profitable à l'organisation de prendre en considération les aspects de gestion des compétences aussi bien que les aspects techniques. Sur ce point, il existe peu de lieux d'échanges professionnels, organisés. Les associations professionnelles ne paraissent pas traiter de ces domaines.

Dans la pratique, les établissements constatent volontiers l'apparition d'un nouveau profil de professionnels, davantage qualifié en ingénierie documentaire, spécialiste des réseaux, de la veille éditoriale mais aussi sachant négocier, le plus souvent en anglais, les contrats de licences avec les éditeurs.

Ces profils répondent à la nécessité d'être à l'interface avec les systèmes d'information et avec l'univers commercial des éditeurs. Il faut maîtriser les deux aspects pour tenter de ne pas subir totalement la pression du marché sur les acquisitions de périodiques. A travers ces professionnels, la bibliothèque espère conserver la maîtrise du développement documentaire de ses collections de périodiques.

De l'utopie documentaire à la réalité des pratiques

Cette volonté de maîtrise a présidé à l'élaboration du consortium Couperin, l'un des principaux moyens d'acquisition d'abonnements électroniques pour les bibliothèques universitaires. Couperin⁹¹ est une association loi de 1901 qui fédère plus d'une centaine d'universités françaises autour d'une même fin : "Faire de l'information scientifique et technique le bien commun de la communauté scientifique". Présent dans les relations avec les éditeurs depuis 1999, Couperin a fait de l'art de la négociation sa spécialité⁹². Par sa maîtrise des relations aux éditeurs, le consortium a facilité l'acculturation de nombreux professionnels à la gestion des ressources électroniques, en particulier les périodiques. Couperin ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté professionnelle car beaucoup d'éditeurs manquent au catalogue.

⁹¹ « COUPERIN », [s.d.]. [en ligne] : <<http://couperin.org/>>. Consulté le 10 janvier 2013.

⁹² Voir en Annexe 2, extrait de la fiche de fonction du négociateur chez Couperin.

Les grands établissements ont souvent besoin de mener en plus leurs propres négociations pour aller au-delà des principes affirmés par le consortium. Ce dernier veille au respect par les éditeurs de certaines des clauses du contrat. En affirmant son poids financier, Couperin espère souvent obtenir des services avantageux de la part des éditeurs commerciaux. Parfois, la négociation n'aboutit pas : la couverture disciplinaire du catalogue Couperin est donc variable et inégale.

Toutefois, le consortium est une véritable force de propositions pour inciter les bibliothèques à se regrouper pour innover.

Dans le cas des périodiques électroniques, les difficultés à gérer les accès de façon autonome sont devenues des préoccupations majeures. A cela s'ajoute la volonté d'ouvrir davantage le catalogue Couperin aux ressources en libreaccès, l'open access. Pour cette raison, Couperin a porté un projet de développement d'un système ERM (Electronic Resources Management) qui n'a pu aboutir⁹³. Le projet devait permettre de mieux gérer le workflow c'est-à-dire le cycle de vie des abonnements électroniques.

L'un des principaux écueils actuels de la gestion électronique au sein de la bibliothèque est qu'elle a contraint les professionnels à adopter de nouveaux outils, à sortir des catalogues les titres d'abonnements.

Le plus souvent, il est préféré la manipulation d'une base de connaissance dédiée aux périodiques (ERM) plutôt que de chercher à intégrer les périodiques électroniques au catalogue principal de la bibliothèque.

Le projet d'ERM devait répondre à ce nouveau besoin de gestion des données électroniques pour synchroniser l'acquisition, le tri, l'évaluation des usages et l'administration des abonnements jusqu'à l'achèvement du cycle. On retrouve ici une partie des tâches traditionnelles du circuit avec en prime un regard sur les traces d'utilisation des ressources par les usagers.

Toute bibliothèque qui s'équipe ainsi en ERM transforme nécessairement l'activité de ses collaborateurs ainsi que l'organisation interne. Pour garder le contrôle sur les collections électroniques, le négociateur ne suffit plus, il faut en outre qu'il complète ses compétences par des tâches de gestion et d'administration via un outil dédié.

Si cette tendance se confirmait, le bibliothécaire aurait devant lui de multiples outils pour gérer les supports papier et électroniques.

Actuellement, la réflexion sur ce sujet au sein de l'ABES est en cours : la piste des nouveaux catalogues pourrait résoudre ces questions par une gestion plus polyvalente des opérations bibliothéconomiques.

Les pratiques actuelles des bibliothécaires font clairement apparaître le poids des opérations d'achat dans leur temps de travail. Il est habituel de voir un responsable des périodiques ou des collections électroniques consacrer quatre mois par an à l'évaluation des bouquets d'abonnements et à négocier les contrats de renouvellement. Ce travail suppose une grande maîtrise du contexte juridique et technique : peut-on l'assimiler au travail traditionnel de l'acquéreur ?

Pour Claire Nguyen⁹⁴, il est certain que dans le domaine des sciences, il semble improbable de pouvoir élaborer une réelle politique documentaire c'est-à-dire de décider en amont du renouvellement des abonnements la proportion de titres affectés à tels ou tels domaines. Cette spécialiste du périodique médical préfère employer l'expression de

⁹³ « ERMS - Pilote ERMS : arrêt du projet », [s.d.]. [en ligne] : <<http://www.couperin.org/fr/groupe-de-travail-et-projets-deap/erms-partage/item/910-pilote-erms-arret-du-projet>>. Consulté le 10 janvier 2013.

⁹⁴ Entretien du 4 octobre 2012, BIUM Paris-Descartes. Claire Nguyen est responsable du service des périodiques.

« stratégie documentaire », par laquelle on indique des orientations générales, un aperçu global de l'orientation des collections de périodiques électroniques.

Pour gérer le passage du papier au numérique, les choix doivent dépendre de la « pertinence documentaire » de la revue. Cette démarche relève d'un pragmatisme professionnel par lequel le constat est fait de l'impossible contrôle de la masse documentaire électronique.

Pour illustrer cette position, la bibliothèque numérique de Clermont-Ferrand affiche une position volontariste. Dans le blog de la bibliothèque universitaire, l'*alambic numérique*⁹⁵, Olivier Legendre donne à voir son expérience pratique d'acquéreur. Ce témoignage est largement cité car il reflète le souhait de tout professionnel de pouvoir opérer des choix au sein des bouquets.

La bibliothèque numérique regroupe des services plutôt fonctionnels autour du système d'information de la bibliothèque. Son organigramme⁹⁶ intègre clairement la politique documentaire comme un sous-service à part entière, chargé de négocier les ressources numériques, notamment le renouvellement des abonnements.

La cellule est au service des départements disciplinaires qui composent la bibliothèque de l'université.

Dans l'article de blog, on peut lire :

« Clermont-Ferrand est un site de taille moyenne (...), à savoir desservant une communauté de quelque 30 000 étudiants et 1500 enseignants chercheurs »⁹⁷.

Plus loin, l'organisation autour de la bibliothèque numérique est précisé :

"La bibnum ne traite pas ses abonnements au détail et n'a pas de politique documentaire propre concernant telle ou telle discipline : ce sont les BU disciplinaires qui fournissent à la bibnum les avis et expertises sur telle ou telle ressource ; ce sont elles aussi qui prennent directement des abonnements électroniques hors bouquet, au titre à titre, selon les besoins finement identifiés de la communauté qu'elles desservent"⁹⁸.

A côté de la centralisation imposée par la complexité de gestion des relations avec les éditeurs, une part du budget d'acquisition est réservée aux départements. Cela suppose que les contrats de licences avec les éditeurs aient été négociés pour faciliter les ajouts ultérieurs au titre à titre.

Olivier Legendre assortit son propos de cet exemple :

"Cas typique qui s'est présenté à trois ou quatre reprises ces dernières années : un bouquet de revues apparaît sous-utilisé, l'examen des statistiques montrant un coût moyen de consultation supérieur à 10 € (c'est notre cote d'alerte symbolique, sachant que les coûts moyens de la plupart des ressources se situent entre 1 et 3 €). Dès lors, nous entrons en discussion avec les chercheurs concernés et nous réduisons le bouquet, ou prenons du titre à titre, ou désabonnons carrément dans certain cas, parfois en proposant une ressource de substitution"⁹⁹.

⁹⁵ BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE CLERMONT-FERRAND, « L'alambic en chauffe », Blog, *Alambique numérique*, 2011. [en ligne] : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/blog-bibnum/?p=39>.

⁹⁶ Voir Annexe 3 : Organigramme de la bibliothèque numérique de Clermont-Ferrand.

⁹⁷ « Les revues électroniques, combien ça coûte ? | », [s.d.]. [en ligne] : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/blog-bibnum/?p=2909>. Consulté le 10 janvier 2013.

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ *Ibid.*

Cet aperçu de pratiques professionnelles plutôt complexes démontre l'intérêt de formaliser une stratégie documentaire argumentée et de l'articuler avec certains critères de choix. Le coût moyen d'un titre de périodique a été calculé d'après les statistiques d'usages. Pour Clermont-Ferrand, ce coût se situe entre 1 à 3 Euros par an le périodique. Dès que les tableaux de bord montrent une hausse supérieure à 10 Euros, cela signifie que le périodique est peu consulté. Il en résulte une proposition de désabonnement, à valider avec les enseignants et chercheurs de l'université. Mais ce seul ratio est aussi combiné à d'autres facteurs : une liste de titres complémentaires destinés à varier et rééquilibrer les contenus des collections pour les disciplines concernées et une évaluation précise des usages par les utilisateurs finaux.

Cet exemple permet de faire entrer les collections électroniques au sein de la politique d'établissement par la formalisation de critères et surtout par l'action conjointe de bibliothécaires experts des périodiques et des techniciens informatiques. Ces derniers ont la charge d'aménager les infrastructures nécessaires à la collecte des données statistiques sur lesquelles repose l'analyse du professionnel.

Le modèle expérimenté à Clermont-Ferrand s'appuie sur le principe du tout électronique, tout au moins dans le domaine des sciences fondamentales. Pour Claire Nguyen, l'orientation des éditeurs favorisera ce modèle associé au service de l'impression à la demande, et à la facturation des titres réellement consultés.

En attendant, il demeure de nombreuses collections de périodiques imprimés pour lesquelles il convient d'articuler nouvelles et anciennes traditions bibliothéconomiques.

B- PRATIQUES À L'ŒUVRE, PROFILS DE BIBLIOTHÈQUES.

Afin de mesurer d'éventuels écarts entre les pratiques issues de l'imprimé et celles issues de l'électronique, une série d'entretiens a été menée de juillet à septembre 2012, dans des bibliothèques universitaires de sciences humaines et sociales.

Démarche de recueil d'expérience : choix de l'échantillon, méthodologie.

Afin de constater la réalité de l'exercice professionnel, plusieurs rencontres ont été réalisées, autour des changements induits par l'électronique dans la gestion des périodiques.

Le tableau ci-dessous dresse un état des personnes rencontrées et du calendrier :

Stéphanie Vincent	BU de Bron	SCD de Lyon 2	12/07/12	Responsable du pôle périodiques
Marie-Françoise Liard	Département Politique documentaire	Bibliothèque Sainte-Geneviève	13/07/12	Responsable du service des périodiques
Anthony Moalic	BU Robert de Sorbon	SCD de Reims	19/07/12	Responsable de la politique documentaire
Elise Anicot	BU Droit et Gestion	SCD de Lille 2	29/08/12	Chargée des périodiques
Anne Morenville	BU Lettres et sciences humaines	SCD de Lille 3	28/08/12	Chargée de projet Learning Center
Nadège Sieckerlinck	BU Lettres et sciences humaines	SCD de Lille 3	14/09/12	Responsable du service des périodiques

Pour la conduite des entretiens, un guide d'entretien¹⁰⁰, composé d'une quinzaine de questions, a permis de nourrir le dialogue et d'obtenir des détails sur les changements organisationnels induits par le passage du papier au numérique dans ces bibliothèques. De ces entretiens, un nombre considérable d'informations a été collectée, en particulier des fichiers très détaillés d'activité ou de tableaux de bords.

Par leur nature très différentes, des profils particuliers sont apparus. Il est donc pertinent de rendre compte de manière synthétique de chacun de ces profils, en retenant cinq thèmes : organigramme, constitution des collections, traitement du document, innovations et partenariats.

Différencier les profils, transcription des pratiques

Pour l'analyse des cas rencontrés, trois profils ont pu être distingués :

- Tradition et modernité à la Bibliothèque Sainte-Geneviève,
- Lille 3 et Lyon 2 : concilier imprimés et électroniques ,
- Lille 2 et Reims : optimiser les ressources, s'inspirer des usages.

Service des périodiques à la Bibliothèque Sainte-Geneviève

Dans cette institution, le poids historique des collections imprime l'ensemble des activités professionnelles.

Les collections de périodiques se sont principalement constituées par le dépôt légal imprimeur, à partir de l'ordonnance de 1828, qui institue l'obligation de déposer un exemplaire édité au ministère de l'intérieur (en plus de celui réservé à la bibliothèque du roi), lequel transfère l'exemplaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève. A partir de 1926, tous les exemplaires imprimeurs sont déposés directement à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Place dans l'organigramme :

Le service des périodiques est inclus dans le pôle dédié à la politique documentaire qui comprend en outre le service des acquisitions et le service du catalogue.

Sept postes sont dévolus au service des périodiques : un responsable, trois bibliothécaires adjointes spécialisées et trois magasiniers, agents de catégorie C.

Constitution des collections :

La majeure partie de l'accroissement des collections se fait par un budget d'achat. En mai 2011, on compte 15 000 titres de périodiques imprimés dont 2809 titres vivants et 158 titres en libre accès. Depuis la fin des années 1990, la part de titres entrés par le dépôt légal décline d'années en années - moins de 500 titres en 2010 - tandis que les achats progressent pour approcher les 2500 titres en 2010.

La politique documentaire est centrée sur la littérature et les sciences humaines. La tendance est à l'augmentation du nombre de titres de périodiques étrangers.

Un plan de développement des collections est en cours d'élaboration.

La bibliothèque affirme sa volonté de définir une politique documentaire, formalisée par cote Dewey. Cette réflexion sert de base aux actions du service des périodiques : gestion mais surtout veille documentaire sur les nouveautés. Un tableau de bord très détaillé permet de suivre la production éditoriale de titres de périodiques.

Les principales agences d'abonnements sont Swets et Ebsco.

¹⁰⁰ Voir Annexe 4 – Guide d'entretien de juillet 2012.

Le travail sur les acquisitions de titres de périodiques se déroule en concertation avec les agents chargés des acquisitions : la veille effectuée par le Service des périodiques prend en compte les propositions des collègues des acquisitions. Les listes de nouveautés sont confrontées à celles de l'AERES.

Depuis toujours, l'essentiel des 15000 titres est en accès indirect, en magasin. Les titres courants les plus demandés ou les plus représentatifs des orientations documentaires sont en accès direct pour les derniers numéros reçus.

Particularités organisationnelles (autour du traitement du document) :

Le dépouillement des titres de périodiques n'a jamais été pratiqué. Il ne paraît plus pertinent de le faire alors que les agences d'abonnements offrent un service équivalent via leur site web.

Il ressort de la visite effectuée et des entretiens que deux types de compétences professionnelles sont à l'oeuvre. En premier lieu, sur un plan technique, le stockage en magasin des fascicules exige la reliure des exemplaires reçus. La mise en farde est l'une des étapes de la préparation de la reliure : il s'agit de regrouper en liasses cohérentes les fascicules. Cette tâche exige de restituer fidèlement la continuité de la publication. Ce sont des compétences associant des qualifications techniques et la connaissance des fonds.

En second lieu, l'intégration du service au département de la politique documentaire implique une réelle expertise sur les contenus : une veille documentaire très pointue est réalisée pour suivre au plus près l'actualité éditoriale. Cette tâche est réalisée par le personnel le plus qualifié de l'équipe.

Innovation :

Pour renforcer la complémentarité entre papier et électronique, le service des périodiques a mené depuis deux ans le signalement dans le SIGB, d'une sélection des titres courants accessibles en ligne.

En fait 2807 abonnements courants en papier bien sûr tous signalés, et environ 35 000 accessibles en ligne dans le cadre de la mutualisation. Le catalogage des titres a fait l'objet d'une mobilisation spécifique du service pour pouvoir assurer cette lourde tâche, en collaboration avec le service chargé de l'informatique documentaire qui signale les titres sur le SI.

Les titres en ligne font l'objet de notices à part entière qui sont reliées à la notice du titre papier quand nous l'avons via un lien 452, la zone 856 étant utilisée pour l'URL. Les résolveurs de liens ont été paramétrés et activés pour l'accès direct au texte intégral du titre en ligne à partir de la notice du SIGB.

La gestion des périodiques électroniques s'ajoute à celle des collections papier. La bibliothèque affirme la complémentarité des supports. Elle souhaite préserver la complétude des collections de périodiques papier, en s'assurant de leur continuité. L'ambition de conserver un maximum de titres de périodiques n'est pas remise en cause dans l'immédiat.

Un plan de développement des collections est en cours de rédaction pour formaliser les actions de référencement des titres mais surtout la démarche d'élimination. Le désherbage est envisagé comme une tâche qui devrait prendre plus de place au sein de l'établissement. C'est une évolution récente qui signale la volonté de remplacer le titre de

périodique dans un cycle de vie et au cœur d'un système documentaire dépassant les murs de la bibliothèque Sainte-Geneviève, tenant compte des institutions environnantes.

Partenariats :

La présence des périodiques électroniques, depuis quelques années, marque les pratiques professionnelles en accentuant les coopérations et les échanges documentaires. Avant d'éliminer un titre des collections, on vérifie si le titre existe au sein d'autres institutions. On procède à des échanges de fascicules pour compléter comme pour donner via Euroback. Le recours au CTL-es pour libérer de la place devient moins systématique.

La loi LRU incite la bibliothèque à des rapprochements avec les établissements parisiens des environs : Sainte-Barbe ou Cujas. Ce souhait de mutualisation locale se heurte aux cloisonnements statutaires et disciplinaires.

Concilier imprimés et électroniques : Lille 3 et Lyon 2

Ces deux établissements sont plus récents que la Bibliothèque Sainte-Geneviève mais le volume de leurs collections les amènent à prendre des précautions de conservation de leurs collections papier. Les réformes récentes et le contexte économique peu favorable les incitent à revoir leur pratiques de gestion et conservation.

A Lille, la Bibliothèque centrale du campus Lettres et Sciences humaines s'engage prochainement dans un programme de rénovation et transformation en Learning Center. A Lyon, les bibliothèques du SCD Droit, sciences humaines et gestion viennent d'être ré-informatisées avec le logiciel Koha.

Ces projets ont incité le personnel à entamer une réflexion approfondie sur la place des périodiques au sein de leurs établissements.

A Lille, le service des périodiques occupe une salle entièrement dédiée et de ce fait, depuis une vingtaine d'années, la responsable du service est placée directement sous l'autorité du directeur. Cinq personnes composent le service.

A Lyon, le pôle politique documentaire supervise le service des périodiques. Sur le site de la BU de Bron, l'organigramme est transversal : chaque agent est affecté à plusieurs missions et non pas à des espaces ou secteurs. La gestion du service repose sur le responsable, lequel s'occupe principalement des périodiques papier. Comme dans la plupart des bibliothèques, il existe davantage de titres en magasins qu'en libre accès ; davantage de titres morts que courants. Lyon 2 compte 1900 titres morts et 850 titres vivants (à la BU de Bron). A Lille 3, l'écart est encore amplifié par le caractère historique des collections : 8000 titres de périodiques (60000 fascicules estimés) pour 1200 titres vivants.

Les deux établissements soulignent l'invisibilité des collections en magasins : comment pallier l'absence de matérialisation du papier en salle de lecture ? Comment répondre aux besoins des usagers d'une information pertinente et immédiate, sans besoin de médiation ?

Sur les deux sites, la logique de collections domine encore l'activité : on évoque les arrivées passées de fonds spécifiques, qui sont issus de dons de personnalités ou, dans les années 90, de la fermeture de bibliothèques d'UFR.

A Lyon, sur le campus de Bron, les regroupements ont mené les collections d'arts vivants - théâtre, danse, cinéma – jusqu'à la bibliothèque centrale. Cela engendre une activité de catalogage rétrospectif toujours prenante en temps de travail de personnel qualifié.

Dans les deux cas, il n'y a pas de charte documentaire dédiée aux périodiques mais ils sont membres actifs des plans de conservation partagés de leurs régions.

A travers la visite de ces lieux, on ressent à quels points les contraintes du bâtiments et de leur manque d'entretien a pu générer une forte inertie des collections : les pratiques ont été reconduites d'années en années, sans interrogations possibles de fonds sur les usages.

Pour aller contre cette tendance fortement immobiliste, chaque établissement essaie de profiter d'un projet plus global pour rénover ou imaginer la modernisation du service offert.

A Lyon 2, 2010 fut une année de ré-informatisation avec le logiciel Koha. Pour la personne responsable du service des périodiques à l'époque, cette opération a offert la possibilité de cerner l'ampleur et le contenu des collections. L'équipe s'est trouvée confrontée aux questions de migration des données d'exemplaires liées aux périodiques : les états de collection ont tous dû être repris un par un, à partir de la consultation sur écran de l'ancienne base. Les systèmes n'étaient pas interopérables.

A Lille 3, le projet de Learning Centre est l'opportunité de questionner les usages issus des collections. Une étude des publics et de leurs attentes vient d'être commandée au cabinet Savoir Sphère. La direction examine minutieusement les données statistiques qui ont pu être récoltées. Ces recherches ont pour objet de déterminer ce qui sort des magasins, ou encore quels sont les accès les plus fréquents aux bases de données.

Des premiers constats ont pu être établis depuis le dernier trimestre 2012. En termes qualitatifs, les usagers demandent du texte intégral et négligent les ressources qui n'y conduisent pas sur la base d'un lien de rebond. En termes plus quantitatifs, des mesures de l'activité des magasins ont eu lieu de 2004 à 2009, dont il ressort que les années de parutions les plus demandées étaient les années 2000 à 2004 (30% des demandes) et les années 1990 à 1995. Pour l'instant, les difficultés d'extraction des données à partir du SIGB ne permettent pas d'aller au-delà mais l'équipe de direction a pour projet d'entrer plus avant dans les listes statistiques déjà recueillies afin d'analyser plus qualitativement l'utilisation des fonds de périodiques.

Contrairement à Lyon 2, à Lille, la réflexion sur l'abandon de la plupart des titres papier est engagée : le poids budgétaire de la documentation électronique comme la pratique de certains éditeurs, tel Elsevier, à procurer du « e-only », obligent à arbitrer davantage. Il se peut que ce questionnement conduise à revoir profondément le mode de traitement des périodiques. Anne Morenville explique que :

« la gestion courante absorbe le temps de travail du personnel au détriment de la nécessaire réflexion intellectuelle sur la composition des collections »¹⁰¹.

On retrouve ici le souhait d'avoir le contrôle, de pouvoir sélectionner en cohérence avec une stratégie documentaire pré-définie.

Dans le même temps, A. Morenville rappelle que certains domaines disciplinaires comme la psychologie sont extrêmement dépendantes des bases de données commerciales.

Le changement est donc souhaité mais il doit intervenir progressivement, en tenant compte de l'existant. Cela signifie, par exemple, opérer des réajustements marginaux comme revoir la pratique du doublon des collections, c'est-à-dire le fait de posséder un exemplaire papier d'un titre pour la conservation et un autre pour le prêt.

L'accent est mis sur la formation des professionnels et des usagers, pour qu'ils puissent mieux exploiter les ressources payantes.

¹⁰¹ Propos recueillis au cours de l'entretien du 28 août 2012. A. Morenville, conservateur, est chargée de projet pour le Learning Center de Lille 3, membre de l'équipe de direction.

Sur ce point, on peut dire que les démarches de Lille 3 témoignent du souci de renouveler les pratiques professionnelles, en partant de l'utilisation des ressources, comme à Clermont-Ferrand.

Optimiser les ressources, s'inspirer des usages : Lille 2 et Reims.

De dimensions plus modestes, la BU de droit et gestion de Lille et la BU Robert de Sorbon à Reims ont des profils similaires : pas ou peu de fonds patrimonial, la volonté d'axer le service rendu sur le numérique et la valorisation du libre-accès.

A Lille 2, il n'y a pas de fonds patrimonial. La bibliothèque est située au cœur du campus de droit, dans un ancien quartier industriel de Lille, rénové dans les années 90. Cette implantation récente entraîne une dynamique, dont la manifestation rappelle celle de la BU Robert de Sorbon, à Reims. On retient l'image de locaux adaptés, de ressources modernes et constamment mises à jour ainsi que la volonté d'animer la communauté des usagers.

Dans le domaine des périodiques, la centralisation des abonnements est pratiquée dans les deux cas : ils sont dépendants d'un autre service (santé pour Lille 2 et sciences pour Reims) pour la négociation et la commande auprès des éditeurs.

Autrefois très centré sur la gestion des collections papier, le service des périodiques de Lille 2 évolue progressivement pour s'occuper aussi des abonnements électroniques. La volonté de l'équipe est d'accélérer le passage au tout électronique malgré la réticence d'une minorité d'enseignants. La position de prescripteurs de ces enseignants conditionne la pratique de leurs étudiants : en recommandant des références publiées sur papier, l'enseignant n'incite pas les étudiants à utiliser la version électronique. Cet usage est plus présent chez les étudiants de niveau L (licence) qu'au-delà (master, doctorat).

Malgré ce frein, l'équipe de Lille 2 a décidé une expérimentation des usages du magasins. Il s'agit de quantifier la rotation des périodiques en magasins avec pour principe qu'au-delà de deux ans d'inactivité - c'est-à-dire aucune consultation – la collection sera supprimée.

Ce parti pris peut paraître radical mais Lille 2 s'appuie sur sa participation active au Plan de conservation partagée des périodiques, pour le Nord Pas-de-Calais, qui désigne plutôt Lille 1 (sciences) et Lille 3 (SHS) comme bibliothèques de références.

Profitant du faible dimensionnement de ses collections – 340 titres courants - et au final de son échelle d'activité plutôt réduite par rapport à Lille 1 et Lille 3, cette bibliothèque peut se permettre d'innover dans sa pratique.

Telle est également la spécificité de Reims qui a supprimé 150 titres de périodiques en une année entre 2009 et 2010. Depuis janvier 2012, cette bibliothèque a renoncé au papier, même si les enseignants de droit expriment parfois du mécontentement.

« La pression du marché amène à élaborer une politique documentaire de réduction des coûts des périodiques imprimés, et de remplacement progressif par des ressources électroniques, plébiscitées par les usagers. Elle amène aussi à mettre en concurrence les bases de données entre elles : chaque année, les statistiques de consultation sont dépouillées, et les abonnements aux bases manifestement sous-utilisées sont résiliés. Le SCD s'efforce d'associer les enseignants-chercheurs à ces décisions, par des enquêtes sur l'usage des ressources électroniques et des périodes de test sur de nouveaux titres. ¹⁰²»

¹⁰² Charte documentaire du SCD de Reims Champagne-Ardenne, disponible en ligne, consultée le 11 janvier 2013.

Comme à Lille 2, on essaie de privilégier l'accès direct aux collections. Le bâtiment est récent (2006), offrant encore suffisamment de linéaires pour pouvoir présenter des titres morts en libre-accès. Ce sont des choix économiques qui ont présidé à la décision de suspendre le périodique papier.

Pour certains responsables, à Reims, le terme de « collection » paraît obsolète. Il conviendrait plutôt d'adopter le terme de « service d'accès ».

Dans le domaine du traitement documentaire, les revues électroniques payantes sont toutes signalées dans le SIGB (Lexis Nexis, Francis Lefebvre et Dalloz) ainsi que les revues les plus consultées de la base CAIRN.

A Lille 2, le choix d'un logiciel spécifique de gestion des périodiques a été fait : BookLine, qui est une base de données dissociées du SIGB et sans liens de relation avec ce dernier.

A Reims, les choix sont écrits dans des documents formalisés : une charte documentaire expose la stratégie générale de l'établissement et un plan de développement des collections donne les orientations documentaires des deux années à venir.

L'organisation très transversale des tâches et la dimension de ces deux équipements leur permet une meilleure réactivité aux changements liés aux numériques.

A travers ces trois profils, se dessinent en filigrane les tensions inhérentes à toute activité documentaire : savoir concilier la recherche à long terme en assurant la conservation des documents et savoir répondre à la recherche immédiate par une offre de services toujours réactualisée.

Conclusion

Au termes de cette étude, il paraît difficile de clore définitivement ce sujet tellement complexe. Il faut citer Paul Thirion¹⁰³, directeur de la Bibliothèque de l'Université de Liège qui considère que les collections de périodiques s'inscrivent dans un périmètre flou, toujours en mouvement. Cette instabilité des collections les rapproche des fluides. Pour Paul Thirion, les périodiques électroniques sont l'émanation du flux.

Tel le flux, ils paraissent et disparaissent, semblent accessibles et puis distants, parfois dématérialisés puis soudain indispensables matériaux de la pensée.

Quand elles sont disponibles, ces collections paraissent s'offrir facilement à la lecture mais cette facilité est trompeuse. Paul Thirion rappelle cette nature fausse de l'internet et des accès distants, qui provoque parfois une surenchère de la demande.

Habitué des services en ligne, un chercheur proteste parce que la bibliothèque n'a pas su lui procurer un pré-print, qu'il ne pourra pas lire avant le prochain colloque, où il risque, de ce fait, l'isolement vis à vis de ses collègues.

« La décision d'acquérir une ressource électronique en ligne dépasse en complexité l'acquisition d'un document papier, microforme ou audiovisuel ou tout autre document matérialisé sur un support. Elle ajoute plusieurs dimensions, notamment la définition exacte de l'objet de l'achat, puis la clarification d'un important ensemble de modalités techniques et enfin la mise en œuvre de procédures juridiques et institutionnelles »¹⁰⁴.

Par cette énoncé, Grégory Colcanap fait le résumé du nouveau profil du bibliothécaire. Cette montée en compétences devrait permettre de reconsidérer les modalités d'organisation du circuit de traitement des périodiques, en particulier la description des postes. Celle-ci devrait pouvoir acter de l'évolution professionnelle qui se déroule actuellement. La bibliothèque ne peut plus ignorer les défis intellectuels et matériels posés par les collections de périodiques.

Quelle distance critique par rapport aux collections de périodiques faut-il adopter pour ne pas se laisser emporter par l'urgent besoin de l'immédiateté ? Les bibliothécaires devraient pouvoir oser affirmer volontairement les limites de leurs actions.

Cette attitude doit s'appuyer sur la définition d'une stratégie documentaire déterminée, formalisée et validée par les tutelles.

L'idéal étant que cette stratégie se base sur un diagnostic partagé, incluant l'étude de la carte documentaire locale, régionale et nationale.

Face aux enjeux financiers, il devient incontournable de mutualiser et de contractualiser avec des partenaires, ce que l'on trouve déjà à travers les plans de conservation partagée mais dont on perçoit mal les enjeux à moyen et long termes.

Paul Thirion rappelle que des pans entiers de collections risquent de disparaître si on s'en tient à une logique du rapport « qualité-prix ». Si la primauté est constamment donnée aux revues les plus demandées ou les mieux référencées par les moteurs de recherche et les bases commerciales, on risque un affadissement du discours intellectuel

¹⁰³ Les propos sont rapportés de l'intervention de Paul Thirion lors de la journée d'étude « la gestion des périodiques en bibliothèque », à Lille 3, le 20 septembre 2012.

¹⁰⁴ Pierre CARBONE et François CAVALIER, *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*, op. cit.

dans le long terme, voire un nivellement des disciplines et même la disparition de corps entiers minoritaires dans la recherche.

Les enjeux sont ceux du devenir des lettres et sciences humaines comme domaine de recherche d'excellence. En préservant la diversité des titres des collections, on agit pour le devenir des spécialités rares ou mineures, comme le latin ou le grec, délaissés par les étudiants.

Réfléchir à la complémentarité des collections entre établissements suppose le dépassement du climat concurrentiel entre ces mêmes établissements : reconnaître la valeur de l'autre devrait contribuer à renforcer sa propre valeur. Se séparer de collections uniques, ou trop demandées c'est risquer de voir partir des usagers vers d'autres centres. Mais accompagner ces choix en les formalisant, en répétant les formations en direction de l'ensemble de la communauté enseignante, c'est commencer à prendre pieds dans le flux, à le rendre tangible et saisissable. Mieux exposer les contenus, faire acte de sélection et le manifester c'est l'opportunité d'incarner les documents immatériels ou dormant dans les magasins. Rendre visible ce qui ne l'est pas pourrait être l'adage du bibliothécaire au vingt-et-unième siècle.

Sources

1- DE L'ÉDITION DE REVUES À LA COLLECTION DE PÉRIODIQUES : ENTRE VISIBILITÉ DE LA RECHERCHE IMMÉDIATE ET ENJEUX PATRIMONIAUX

HOUSSIN Didier, « Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur », Page web, *AERES*, [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/>>. Consulté le 3 janvier 2013.

INIST-CNRS, « COUNTER en Français - Mesure de l'utilisation de l'information en ligne », Page web, *COUNTER*, 2002. Disponible en ligne sur : <<http://counter.inist.fr/>>. Consulté le 3 janvier 2013.

« Listes de revues SHS », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/Publications/Methodologie-de-l-evaluation/Listes-de-revues-SHS-sciences-humaines-et-sociales>>. Consulté le 12 décembre 2012.

« Revue ESPRIT », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://www.esprit.presse.fr/whoarewe/history.php>>. Consulté le 30 décembre 2012.

« Ent'revues : Annuaire des revues », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://entrevues.org/annuaire.php>>. Consulté le 30 décembre 2012.

« Revue Le Livre à disparaître », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://lelivreadisparaitre.tumblr.com/>>. Consulté le 30 décembre 2012.

« DOAJ -- Directory of Open Access Journals », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://www.doaj.org/doaj?func=loadTempl&templ=links&uiLanguage=fr>>. Consulté le 1 janvier 2013.

« Manifeste des Digital humanities | ThatCamp Paris », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://tcp.hypotheses.org/318>>. Consulté le 2 janvier 2013.

« Revues.org : portail de revues en sciences humaines et sociales », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://www.revues.org/>>. Consulté le 2 janvier 2013.

« ERIH - European Reference Index for the Humanities : European Science Foundation », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://www.esf.org/research->

areas/humanities/erih-european-reference-index-for-the-humanities.html>. Consulté le 3 janvier 2013.

« JournalBase V4.1 », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://journalbase.cnrs.fr/>>. Consulté le 4 janvier 2013.

« Comparateur de revues en sciences humaines et sociales - Inist-Cnrs », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://www.inist.fr/spip.php?article85>>. Consulté le 3 décembre 2012.

« Persée : Portail de revues en sciences humaines et sociales », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://www.persee.fr/web/guest/home>>. Consulté le 4 janvier 2013.

2- FONDEMENTS ET ÉVOLUTIONS DE L'EXCEPTION BIBLIOTHÉCONOMIQUE DES COLLECTIONS DE PÉRIODIQUES

« Archives of SERIALST@LIST.UVM.EDU », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://list.uvm.edu/cgi-bin/wa?A0=SERIALST>>. Consulté le 25 juillet 2012.

FRANCE Bibliothèque nationale de, « BnF - Qu'est-ce que l'ISSN ? », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://www.bnf.fr/fr/professionnels/s_informer_obtenir_issn.html>. Consulté le 13 décembre 2012.

FRANCE Bibliothèque nationale de, « BnF - Statistiques - Publications en série », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_depot_legal/a_stats_biblio_publications_serie.html>. Consulté le 6 janvier 2013.

FRANCE Bibliothèque nationale de, « BnF - Rapport d'activité 2011 - Le dépôt légal », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://webapp.bnf.fr/rapport/html/collections/1_depot_legal.htm>. Consulté le 6 janvier 2013.

« ISSN : ISSN home page », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://www.issn.org/>>. Consulté le 7 mai 2012.

MACLENNAN Birdie, « SERIALST Scope & Purpose », 1990. Disponible en ligne sur : <<http://www.uvm.edu/%7Ebmacleenn/serialst.html>>. Consulté le 25 juillet 2012.

« Serialst », *Liste de discussion*, avril 2012. Disponible en ligne sur : <http://www.uvm.edu/~bmaclenn/serstat.txt>. Consulté le 9 janvier 2013.

« NASIG Resources - Shaping a Serials Specialist », [s.d.]. Disponible en ligne sur : http://www.nasig.org/resources_specialist.cfm. Consulté le 12 décembre 2012.

« SERIALST Scope & Purpose », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://www.uvm.edu/~bmaclenn/serialst.html>. Consulté le 9 janvier 2013.

« Tools for Serials Catalogers », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://www.library.vanderbilt.edu/ercelawn/serials.html>. Consulté le 7 mai 2012.

3- ORGANISER ET GÉRER, AUJOURD'HUI, L'ACCÈS AUX PÉRIODIQUES EN BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, « Périscope : Plan de Conservation Partagée », Enseignement supérieur, [*en ligne*], [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://periscope.sudoc.fr/>. Consulté le 1 août 2012.

« Bimpe », [s.d.]. Disponible en ligne sur : http://bimpe.free.fr/bimpe_accueil.php. Consulté le 9 janvier 2013.

« CD-RAP », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://www.cdrap.org/info.php>. Consulté le 9 janvier 2013.

« Serials in Cyberspace », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://www.uvm.edu/~bmaclenn/>. Consulté le 9 janvier 2013.

« COUPERIN », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://couperin.org/>. Consulté le 10 janvier 2013.

ENSSIB, « Poldoc : Politiques documentaires », 2001. Disponible en ligne sur : <http://poldoc.enssib.fr/>. Consulté le 24 juillet 2012.

« ERMS - Pilote ERMS : arrêt du projet », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://www.couperin.org/fr/groupe-de-travail-et-projets-deap/erms-partage/item/910-pilote-erms-arret-du-projet>. Consulté le 10 janvier 2013.

« EUROBACK: exchange of duplicates between libraries », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://www.lists.ulg.ac.be/mailman/listinfo/euroback>. Consulté le 9 janvier 2013.

« Europeana Newspapers », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://www.europeana-newspapers.eu/>.

« Licences Nationales » Présentation », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://www.licencesnationales.fr/presentation/>. Consulté le 9 janvier 2013.

« Mir@bel », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://www.reseau-mirabel.info/>. Consulté le 9 janvier 2013.

Bibliographie

GÉNÉRALITÉS

AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *Arabesques*, trimestriel, Montpellier : ABES, 1995 ISBN : ISSN 1269-0589. Disponible en ligne sur : <<http://www.abes.fr/Arabesques>>.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS, *Le métier de bibliothécaire*, [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2010, 565 p. ISBN : 978-2-7654-0977-9.

BARRON Géraldine, *Gérer les périodiques*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib (« Collection La Boîte à outils », n° 16), 2008, 167 p. ISBN : 978-2-910227-71-5.

CALENGE Bertrand, *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*, Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2008, 264 p. ISBN : 978-2-7654-0962-5.

CALENGE Bertrand, *Conduire une politique documentaire*, Paris : Éd. du Cercle de la librairie (« Bibliothèques »), 1999, 386 p. ISBN : 2-7654-0717-7.

CARBONE Pierre et CAVALIER François, *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*, Paris : Cercle de la librairie, 2009, 311 p. ISBN : 978-2-7654-0975-5.

NORTH AMERICAN SERIALS INTEREST GROUP, INC. (NASIG), *The serials librarian*, trimestriel, Binghamton, N.Y. : Haworth Press (vol. 1/1), 1976 ISBN : ISSN : 1541-1095. Disponible en ligne sur : <<http://www.informaworld.com/openGenre=journal&issn=0361-526X>>.

Serials review, trimestriel, San Antonio, Tx, E-U : Pergamon (vol. 1/1), 1975 ISBN : ISSN : 0098-7913. Disponible en ligne sur : <<http://www.sciencedirect.com/science/journal/00987913>>.

1- DE L'ÉDITION DE REVUES À LA COLLECTION DE PÉRIODIQUES : ENTRE VISIBILITÉ DE LA RECHERCHE IMMÉDIATE ET ENJEUX PATRIMONIAUX

A- Procédés éditoriaux et diffusion électronique.

ALBERT Pierre, *La presse française*, Paris : La Documentation française (« Les Études de la Documentation française »), 2008, 215 p. ISSN 1763-6191.

BARLUET Sophie et CENTRE NATIONAL DU LIVRE, *Les revues françaises aujourd'hui : entre désir et dérives, une identité à retrouver : rapport de mission pour le Centre National du Livre*, Paris, France : CNL, 2006.

BAUDOUIN Jean et HOURMANT François (dirs.), *Les revues et la dynamique des ruptures*, Rennes, France : Presses universitaires de Rennes (« Res publica (Rennes), ISSN 1264-1642 », vol. /1), 2007, 208 p. ISBN : 978-2-7535-0428-8.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *La presse à la une de la Gazette à Internet: [exposition, Paris, Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand, 11 avril -15 juillet 2012]*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2012, 207 p. ISBN : 978-2-7177-2504-9.

BOISMENU Gérard et BEAUDRY Guylaine, *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires*, Paris : La Découverte (« Recherches »), 2002, 178 p. ISBN : 2-7071-3893-2.

BOURGET-MESSIN Laurence 1966-, *Les usages des revues scientifiques par les enseignants-chercheurs en Lettres et Sciences humaines et Sociales quelles perspectives d'offre pour les bibliothèques universitaires ? / Laurence Bourget ; sous la dir. de Bertrand Calenge*, [s.l.] : [s.n.], 2004.

BOURRION Daniel et PERNOO-BÉCACHE Marianne, *Les chercheurs en Lettres et Sciences Humaines et les Archives Ouvertes*, Villeurbanne : [s.n.], 2006, 204 p.

CHARON Jean-Marie, *La presse magazine*, Paris : Maspero (« Repères »), 2010 ISBN : 978-2-70715-607-5.

DEVREUX Lise, MEZZASALMA Philippe, ÉLOI Catherine, GAZQUEZ Denis et WAGNEUR Jean-Didier, *Des sources pour l'histoire de la presse : guide*, [Paris] : Bibliothèque nationale de France, 2011, 538 p. ISBN : 978-2-7177-2490-5.

HATIN Eugène, *La presse périodique dans les deux mondes : essai historique et statistique sur les origines du journal et sur la naissance et les développements... / par*

Eugène Hatin, [s.l.] : Firmin-Didot (Paris), 1866. Disponible en ligne sur : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2137824>>. Consulté le 20 juillet 2012.

MUS Francis, « Comment interpréter une revue ? Quelques pistes de lecture », *COntEXTES. Revue de sociologie de la littérature*, n° 4, 28 octobre 2008. Disponible en ligne sur : <<http://contextes.revues.org/3833>>. Consulté le 1 septembre 2012.

« Revues mode d'emploi [Revue] : dossier / coordonné par Laurence Marie et Pierre Savy », *Labyrinthe*, vol. 3, n° 31, 2008, p. 11-68.

VITTU Jean-Pierre, « Du Journal des savants aux Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts : l'esquisse d'un système européen des périodiques savants », *Dix-septième siècle*, vol. 228, n° 3, 2005, p. 527. Disponible en ligne sur : <<http://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2005-3-page-527.htm>>. Consulté le 2 décembre 2012.

WEILL Nicolas, *La saga des revues*, Paris : CNRS éditions : Le Monde, 2011, 220 p. ISBN : 978-2-271-07147-7.

B- Un modèle économique complexe dominé par des oligopoles.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION, ASSOCIATION DES DIRECTEURS ET DES PERSONNELS DE DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ET DE LA DOCUMENTATION, GROUPEMENT FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE DE L'INFORMATION et [ET AL.], *Clients, agences, éditeurs, des abonnements papier aux abonnements électroniques : vademecum*, [s. l.] : [s. n.], 2005, p. 49. Disponible en ligne sur : <<http://www.enssib.fr/sites/www.enssib.fr/files/documents/clients-agences-editeurs-comment-gerer-ensemble-les-abonnements-aux-periodiques.pdf>>.

CARBONE Pierre et CAVALIER François, *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*, Paris : Cercle de la librairie, 2009, 311 p. ISBN : 978-2-7654-0975-5.

« Carrefour de l'IST - Acquisitions et accès aux ressources électroniques : quel futur ? 15 et 16 novembre 2012 - Nancy », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://www.carrefourist.fr/>>. Consulté le 3 janvier 2013.

COLLETTE Caroline, « Le coût du libre accès dans le cas du modèle hybride », *Cahiers de la documentation*, n° 1, 2007, p. 25-32.

EPRON Benoît, *L'édition universitaire française face au numérique : enjeux stratégiques et menaces économiques pour les manuels en sciences humaines et sociales*, Thèse de doctorat, Université Claude Bernard, Lyon, France, 2005., 226 p.

FLICHY Patrice (dir.), *Revue Réseaux : Presse en ligne*, Paris : La Découverte (vol. 2-3, n° 160-161), 2010, 344 p. ISBN : 9782707160171. Disponible en ligne sur : <<http://www.cairn.info/revue-reseaux-2010-2.htm>>. Consulté le 1 août 2012.

FOGEL Jean-François et PATINO Bruno, *Une presse sans Gutenberg*, Paris : B. Grasset, 2005, 245 p. ISBN : 2-246-69951-7.

« Journal officiel de l'Union européenne 2012 - L 194 », *EUR Lex*, 2012 07 21. Disponible en ligne sur : <<http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2012:194:SOM:FR:HTML>>. Consulté le 2 janvier 2013.

MARINO Cristina, *De la presse écrite à la presse électronique : vers un nouveau média ?*, Paris : ADBS Ed. (« Collection Sciences de l'information. Série Recherches et documents, »), 1996, 143 p. ISBN : 2-901046-94-0.

MOUNIER Pierre (dir.), *Read/write book 2 : une introduction aux humanités numériques*, [Marseille], France : OpenEdition Press, 2012, 262 p. ISBN : 978-2-8218-1329-8.

MOUNIER Pierre, « L'édition électronique : un nouvel eldorado pour les sciences humaines ? », in *Read/Write Book : Le livre inscriptible*, [S.l.] : OpenEdition Press, 2010, p. 149-156. ISBN : 978-2-9536419-0-5. Disponible en ligne sur : <<http://press.openedition.org/169>>. Consulté le 3 août 2012

PELTIER Eric (dir.), *Revues et magazines : guide des périodiques à l'intention des bibliothèques publiques*, Paris : Éditions du Cercle de la librairie (« Bibliothèques »), 2006, 467 p. ISBN : 2-7654-0930-7.

TOURNIER Pierre V., « Une nouvelle revue française », *Champ pénal/Penal field. Nouvelle revue internationale de criminologie*, Vol. I, 17 mai 2005. Disponible en ligne sur : <<http://champpenal.revues.org/2>>. Consulté le 1 septembre 2012.

WELLENSTEIN Aurélie, « Panorama de l'offre éditoriale en matière de revues électroniques en Sciences Humaines et Sociales disponibles via Internet », 4 novembre 2003. Disponible en ligne sur : <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000015>. Consulté le 3 décembre 2012.

C- Valeur de l'information scientifique et literacie informationnelle.

« Les Archives de l'Internet français à la BnF, de 1996 à aujourd'hui ! - Blog Lecteurs de la Bibliothèque nationale de France - BnF », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://blog.bnf.fr/lecteurs/index.php/2009/06/23/les-archives-de-l-internet-francais-a-la-bnf-de-1996-a-aujourd-hui/#more-2500>>. Consulté le 6 janvier 2013.

BÉLISLE Claire, BOOTZ Philippe, FENNICHE DAOUES Raja et BÉLISLE Claire, *Lire dans un monde numérique : état de l'art*, Villeurbanne, France : Presses de l'enssib (papier), 2011, 295 p. ISBN : 978-2-910227-85-2.

GHISLAINE CHARTRON et MINON Marc, *État des lieux comparatif de l'offre de revues SHS*, Paris : Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2005, p. 131. Disponible en ligne sur : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/26/64/PDF/sic_00001561.pdf>. Consulté le 3 décembre 2012.

« Comparateur de revues en sciences humaines et sociales », *Miellées d'une butineuse*, [s.d.]. Disponible en ligne sur : <<http://cpellet.wordpress.com/2010/07/06/comparateur-de-revues-en-sciences-humaines-et-sociales/>>. Consulté le 2 décembre 2012.

DASSA Michèle, KOSMOPOULOS Christine et PUMAIN Denise, « JournalBase. Comparer les bases de données scientifiques internationales en sciences humaines et sociales (SHS) », *Cybergeos*, 8 janvier 2010. Disponible en ligne sur : <<http://cybergeos.revues.org/22864>>. Consulté le 2 décembre 2012.

EDUCATION FOR CHANGE, *Researchers of Tomorrow: The research behaviour of Generation Y doctoral students*, Londres : British Library, Joint Information Systems Committee, juin 2012, p. 87. Disponible en ligne sur : <<http://www.jisc.ac.uk/publications/reports/2012/researchers-of-tomorrow#>>. Consulté le 24 juillet 2012.

ERTZCHEID Olivier, « Science 2.0 : renouveau de la recherche et/ou de l'échange scientifique ? », mai 2012.

« l'évaluation des publications en sciences humaines et sociales : ouvrages et revues », Page web, *EDSH*, mai 2008. Disponible en ligne sur : <http://www.edsh.cnrs.fr/spip/article.php3?id_article=1170>. Consulté le 21 octobre 2012.

EVANS Christophe, *Lectures et lecteurs à l'heure d'Internet : livre, presse, bibliothèques*, Paris : Ed. du Cercle de la librairie (« Bibliothèques »), 2011, 255 p. ISBN : 978-2-7654-1000-3.

JAJAH Marc, « Comment annotent les étudiants ? Une étude remarquable menée dans une université canadienne », Blog, *SoBookOnline*, Décembre 2012. Disponible en ligne sur : <<http://www.sobookonline.fr/annotation/etudes/comment-annotent-les-etudiants-une-etude-remarquable-menee-dans-une-universite-canadienne/>>. Consulté le 2 janvier 2013.

TORNY David Pontille et Didier, « Rendre publique l'évaluation des SHS : les controverses sur les listes de revues de l'AERES », *Quaderni*, n° 77, n° 1, 2012, p. 11-24.

2- FONDEMENTS ET ÉVOLUTIONS DE L'EXCEPTION BIBLIOTHÉCONOMIQUE DES COLLECTIONS DE PÉRIODIQUES

A- Faire collection : soumission à l'offre, accueil de la demande.

CURT Anne, « Pour faire procréer le monstre. Quelques moyens d'accès au contenu des périodiques », *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 29, n° 5, 1984, p. 408-417.

JACQUESSON Alain et RIVIER Alexis, *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*, Paris, France : Éd. du Cercle de la librairie (« Bibliothèques »), 2005 ISBN : 978-2-7654-1036-2.

PELTIER Eric (dir.), *Revue et magazines : guide des périodiques à l'intention des bibliothèques publiques*, Paris : Éditions du Cercle de la librairie (« Bibliothèques »), 2006, 467 p. ISBN : 2-7654-0930-7.

LINE Maurice B., « Accéder ou acquérir : une véritable alternative pour les bibliothèques ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 41, n° 1, 1996, *L'écrit entre imprimé et électronique*, p. 3-5.

B- Harmoniser le traitement documentaire : de la norme au processus

BARAGGIOLI Jean-Louis, « Le catalogage des périodiques », *Médiadix*, 2011. Disponible en ligne sur : <<http://mediadix.u-paris10.fr/cours/Catalogage/510periodiques.htm>>. Consulté le 26 décembre 2012.

BOSSUAT Marie-Louise, « ISBD (S) (Description bibliographique internationale normalisée des publications en série) », *Bulletin d'informations - Association des bibliothécaires français*, n° 83, 1974, p. 74-75. Disponible en ligne sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-54252>>. Consulté le 27 juillet 2012.

DUSSERT-CARBONE Isabelle et CAZABON Marie-Renée, *Le catalogage : méthode et pratiques. I, Monographies et publications en série*, Paris : Éd. du Cercle de la librairie (« Bibliothèques »), 1999, 493 p. ISBN : 2-7654-0551-4.

EPELBOIN Fabrice, « Données et métadonnées : transfert de valeur au cœur de la stratégie des médias », in *Read/Write Book : Le livre inscriptible*, [S.l.] : OpenEdition Press, 2010, p. 133-136. Disponible en ligne sur : <<http://press.openedition.org/165>>. Consulté le 3 août 2012.

FAYET-SCRIBE Sylvie et CANET Cyril, « Histoire de la normalisation autour du livre et du document : l'exemple de la notice bibliographique et catalographique. », *Solaris*, n° 6, 1 décembre 1999. Disponible en ligne sur : <<http://gabriel.gallezot.free.fr/Solaris/d06/6fayet.html>>. Consulté le 22 décembre 2012.

MANNEHEUT Agnès, *La description normalisée des ressources bibliographiques : ISBD, RDA et autres standards*, septembre 2009. Disponible en ligne sur : <<http://www.bivi.fonctions-documentaires.afnor.org/ofm/fonctions-documentaires/ii/ii-20/ii-20-20/1>>. Consulté le 24 décembre 2012.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION, *Information et documentation : Numéro international normalisé des publications en séries (ISSN) : ISO 3297 =Information and documentation-International Standard serial Number(ISSN)*, Genève, France : ISO, 2007, 21 p.

QUÉBEC Bibliothèque et Archives nationales du, « Pour comprendre la norme RDA », [s.d.]. Disponible en ligne sur :

http://www.banq.qc.ca/services/services_professionnels/milieux_doc/ressources/traitement_classification/rda.html. Consulté le 12 décembre 2012.

SEMPÉ Jean-Jacques, ABES. DONNÉES et PICA, *Les Publications en série. 3, Collections : catalogage et PEB dans sudoc*, Montpellier : Abes ; Leiden : Pica, 2000. Disponible en ligne sur : <http://www.sudoc.fr/051839032>. Consulté le 27 juillet 2012.

C- Conséquences pour l'organisation des bibliothèques

Cargille Karen, « Where have all the serials librarians gone? », *Serials Review*, vol. 23, n° 4, janvier 1997, p. 69-78. Disponible en ligne sur : <https://vpn.enssib.fr/science/article/pii/,DanaInfo=www.sciencedirect.com+S0098791397900228#>. Consulté le 2 septembre 2012.

COUSIN Jules, « De l'organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées. », Document numérisé, *Les classiques de la bibliothéconomie*, 1882. Disponible en ligne sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48759>>. Consulté le 2 décembre 2012.

DELISLE Léopold, « Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque par Léopold Delisle », Document numérisé, *Les classiques de la bibliothéconomie*, 1910. Disponible en ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48765>. Consulté le 2 décembre 2012.

DUVAL Marie-Laure, *Passer du périodique papier au périodique électronique : enjeux et méthodologie : cas du Laboratoire National de Métrologie et d'Essais*, Paris : INTD, 6 décembre 2009, p. 153. Consulté le 8 janvier 2013.

GIRARD Georges, « Cahiers de la République des lettres, des sciences et des arts. N° 8 : Bibliothèques (Les) », Document numérisé, *Les classiques de la bibliothéconomie*, 1927. Disponible en ligne sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48839>>. Consulté le 2 décembre 2012.

LAUDE Jules, « Bibliothèques universitaires allemandes et leur organisation par Jules Laude (Les) », Document numérisé, *Les classiques de la bibliothéconomie*, 1900. Disponible en ligne sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48838>>. Consulté le 2 décembre 2012.

LERESCHE Françoise et ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION, *Normes de catalogage : normes fondamentales. Tome 1, Formation des bibliothécaires et documentalistes*, Saint-Denis La Plaine, France : AFNOR, 2005, 510 p. ISBN : 2-12-484451-2.

MC KINLEY, « Management of serials automatism: two libraries in transition », *Drexel library quarterly*, vol. 21, n° 1, 1986, p. 50-61.

MILLARD Scott, *Introduction to serials work for library technicians*, Binghamton, NY : Haworth Information Press, 2004, 147 p. ISBN : 9780789021557.

NISONGER Thomas E., *Management of serials in libraries*, Englewood (Colo.) : Libraries Unlimited, 1998, 433 p. ISBN : 1-56308-213-6.

OHLEL Lila A., « The Keys to Successful Change Management for Serials », *The Serials Librarian*, vol. 51, n° 1, 2006, p. 37-72. Disponible en ligne sur : <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1300/J123v51n01_03>.

WATRIN Jacques, *Les publications en série : les périodiques : gestion et traitement*, Liège : Éd. du CEFAL (« Bibliothèque du bibliothécaire », n° 3), 1993, 155 p. ISBN : 2-87130-033-X.

YUE Paoshan W. et KURT Lisa, « Nine Years after Implementing the Unthinkable: The Cessation of Periodical Check-in at the University of Nevada, Reno [en ligne] », *The Serials Librarian*, vol. 61, n° 2, 2011, p. 231-252. Disponible en ligne sur : <<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/0361526X.2011.579552>>.

3- ORGANISER ET GÉRER, AUJOURD'HUI, L'ACCÈS AUX PÉRIODIQUES EN BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

A- Facteurs d'évolution

AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (FRANCE), *Rapport d'orientation pour le Comité stratégique bibliographique*, [s. l.] : ABES, 2012, p. 29. Consulté le 2 décembre 2012.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION, ASSOCIATION DES DIRECTEURS ET DES PERSONNELS DE DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ET DE LA DOCUMENTATION, GROUPEMENT FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE DE L'INFORMATION et [ET AL.], *Clients, agences, éditeurs, comment gérer ensemble les abonnements aux périodiques : vademecum*, [s. l.] : [s. n.], 2011, p. 47. Disponible en ligne sur : <<http://www.enssib.fr/sites/www.enssib.fr/files/documents/clients-agences-editeurs-comment-gerer-ensemble-les-abonnements-aux-periodiques.pdf>>.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION, ASSOCIATION DES DIRECTEURS ET DES PERSONNELS DE DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ET DE LA DOCUMENTATION, GROUPEMENT FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE DE L'INFORMATION et [ET AL.], *Clients, agences, éditeurs, des abonnements papiers aux abonnements électroniques : vademecum*, [s. l.] : [s. n.], 2005, p. 49. Disponible en ligne sur : <<http://www.enssib.fr/sites/www.enssib.fr/files/documents/clients-agences-editeurs-comment-gerer-ensemble-les-abonnements-aux-periodiques.pdf>>.

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE CLERMONT-FERRAND, « L'alambic en chauffe », Blog, *Alambique numérique*, 2011. Disponible en ligne sur : <<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/blog-bibnum/?p=39>>.

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE CLERMONT-FERRAND « Les revues électroniques, combien ça coûte ? », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/blog-bibnum/?p=2909>. Consulté le 10 janvier 2013.

CHARTRON Ghislaine, EPRON Benoît, MAHÉ Annaïg et ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES, *Pratiques documentaires numériques à l'université : colloque*, Villeurbanne, France : Presses de l'Esssib (« Papiers »), 2012, 226 p. ISBN : 978-2-910227-88-3.

CHARTRON Ghislaine, JOSEPH Maryvonne, STOTZENBACH Christine, MINON Marc, BILBAULT Rémi et GASNAULT Jean, « Une offre en pleine expansion », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 45, n° 2, 2008, p. 28. Disponible en ligne sur : <http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2008-2-page-28.htm>. Consulté le 24 septembre 2012.

DEVIDAL Maryline, *Stratégies pour un dépôt légal des périodiques en ligne*, Villeurbanne : ensibPPP, , 2010, p. 104. Disponible en ligne sur : <http://www.ensib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48968>. Consulté le 24 juillet 2012.

« Fil ABES Ouverture de périscope », [s.d.]. Disponible en ligne sur : <http://fil.abes.fr/2012/07/04/ouverture-de-periscope/>. Consulté le 9 janvier 2013.

FOTIADI Sophie, SABIN Marc, TEISSIER Bernard et [ET AL.], « Mirabel », Base de données, *Mutualisation d'Informations sur les Revues et leurs Accès dans les Bases En Ligne*, 2009. Disponible en ligne sur : <http://www.reseau-mirabel.info/>. Consulté le 27 juillet 2012.

SEMPÉRÉ Julien, COLCANAP Grégory et ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES (VILLEURBANNE Rhône), *Les licences nationales tentative de définition et étude comparative*, [s.n.], [S.l.], 2011.

B- Pratiques à l'œuvre, profils de bibliothèques

BAUDE Catherine, « Bienvenue dans le monde de l'achat électronique », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, Vol. 45, n° 2, 2008, p. 26-27.

Cavalier François, Bérard-Quélin Laurent, Lutz Jean-François et Vajou Michel, « Des modèles économiques encore à inventer », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 45, n° 2, 2008, p. 58. Disponible en ligne sur : <https://vpn.ensib.fr/,DanaInfo=www.cairn.info+revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2008-2-page-58.htm#plan>. Consulté le 24 septembre 2012.

CARACO Benjamin, « Bibliothèque de sciences humaines et sociales : quelles particularités dans le contexte du XXIe siècle ? », text, janvier 2012. Disponible en ligne

sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-56730>. Consulté le 15 octobre 2012.

CRÈVECŒUR Marie, KRUMNOW Marie Pascale, GAYON Élisabeth et ÉTIENNE Catherine, « Vers de nouvelles compétences », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 45, n° 2, 2008, p. 52. Disponible en ligne sur : <http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2008-2-page-52.htm#s1n1>. Consulté le 8 janvier 2013.

GAILLARD Béatrice, « Organiser la gestion des ressources électroniques dans un SCD de Sciences Humaines et Sociales », janvier 2005. Disponible en ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-905>. Consulté le 15 octobre 2012.

MANNAZ-DÉNARIÉ Christine, *Papier versus électronique ? analyse d'un corpus de titres de périodiques conservés à la bibliothèque universitaire Paris Ouest Nanterre La Défense* / Christine Mannaz-Dénarié ; sous la direction d'Aline Rocchia, Villeurbanne : enssib, 2011, p. 85. Disponible en ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-56671>.

SIBERTIN-BLANC Martine, « Les abonnements numériques : quelles évolutions pour nos métiers ? », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, Vol. 45, n° 2, 2008, p. 1.

THIRION Paul, « Périodiques papier ou périodiques électroniques : Quelles conséquences pour les politiques documentaires et le service aux usagers ? », 20 septembre 2012. Disponible en ligne sur : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/131635>. Consulté le 3 janvier 2013.

Annexes

Table des annexes

COMPARATEUR DE REVUES EN SHS.....	58
EXTRAIT DE LA FICHE DE FONCTION COUPERIN.....	61
BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE CLERMONT-FERRAND.....	62
GUIDE D'ENTRETIEN DE JUILLET 2012.....	63

COMPARATEUR DE REVUES EN SHS

VISUALISATION PAR LE LOGICIEL OMNISCOPE

Tableau des données sources

comparateur_shs.ioik dans "C:\Users\Juliette Lefevre\Downloads\" - Visokio Omniscope Viewer 2.7 - version 448 x64

Fichier de travail initial | Sommaire | Aide | Introduction | Vue d'ensemble | Croisements * | Comparaison par type | Pivot pays, domaines et corpus | Répartition géographique | Domaines par corpus | Domaines tous corpus et pays | Domaines tous corpus | FF

Fichier Données Onglet Configurations Aide

Requêtes - 11 403

Table | Sous-ensemble: Données filtrées | Outils | Champs | Groupe | Trier: DOMAINES (ts corpus confondus), ISSN - | Couleur -

ISSN	Titre	PAYS	CORPUS	DOMAINES	AHCI-SSCI	FRANCIS	SCOPUS	AERES	ERIH	CAIRN	REVUES.ORG
95310001-5628	Acta Ethnographica	HONGRIE	AERE	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
67081001-9747	Africa	ITALIE	FRANCIS	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
56110002-9482109	American journal of pi	ETATS UNIS	ERIH	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
956010003-2764	Anatomical Record	ETATS UNIS	ERIH	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
956210003-4800	Annals Of Human Ge	ROYAUME UNI	ERIH	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
955810003-5546	Anthropologischer An	ALLEMAGNE	ERIH	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
671210008-6495	Caribbean quarterly	JAMAIQUE	FRANCIS	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
46910009-0794	Cesly Ltd. Ethnolog	ROYAUME UNI	ERIH	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
954110012-8688	Eastern Anthropologi	INDE	ERIH	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
948110014-1798	Ethnographia (Budap	HONGRIE	ERIH	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
670710014-2247	Etudes tsiganes	FRANCE	FRANCIS	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
576710014-5815	FF Communications	FINLANDE	AHCI-SSCI	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
44110014-6242161	Fabula	ALLEMAGNE	ERIH	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
1132410015-5918	Folklore de France	FRANCE	FRANCIS	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
949710015-7902	Forschungen Zur Volk	ROUMANIE	AERE	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
57010016-4429	Homo: International	PAYS BAS	ERIH	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
955010019-7289	Indonesia	ETATS UNIS	AERE	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
956510021-8782	Journal Of Anatomy	ROYAUME UNI	ERIH	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
950410023-5172	Kultura I Spo Tceze	POLONIE	AERE	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
44210029-9669	Osterreichische Zeits	AUTRICHE	ERIH	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
154510032-4000	Journal of the Polyn	NOUVELLE ZELANDE	ERIH	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
1062910033-3149	Psychopathologie Af	SENEGAL	AERES	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
951310034-8196	Revista De Etnogr	ROUMANIE	AERE	Anthropologie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

Pour obtenir ce fichier de travail, nous avons compilé les fichiers PDF et excel issus de différentes sources, ajouté les informations contenues dans la base Francis et les portails Cairn et Revues.org, identifié et dédoublonné les issn, homogénéisé l'orthographe des titres, complété l'information relative au pays d'édition et compilé les différents domaines attribués pour un titre. Attention, les valeurs sont "tokénisées", ce qui signifie qu'une revue peut appartenir à plusieurs domaines. Une revue en Histoire peut aussi se retrouver en Littérature, Géographie ou autre.

11 403 ISSN

Pour chaque ISSN, nous avons les informations suivantes :

- titre, éditeur, pays d'édition
- corpus : indique dans quels bases ou portails ou listes le titre est analysé
- domaines (tous corpus confondus) : compile le ou les domaine(s) stipulé(s) dans chacun des corpus étudiés
- Pour chaque corpus, nous avons l'indication du ou des domaine(s) indiqué(s) dans le corpus en question.

Rechercher Tout

Saisir ici

Requêtes enregistrées

- AERES (5115)
- AHCI-SSCI (3918)
- CAIRN (244)
- ERIH (5184)
- FRANCIS (2226)
- REVUES.ORG (236)
- SCOPUS (5624)

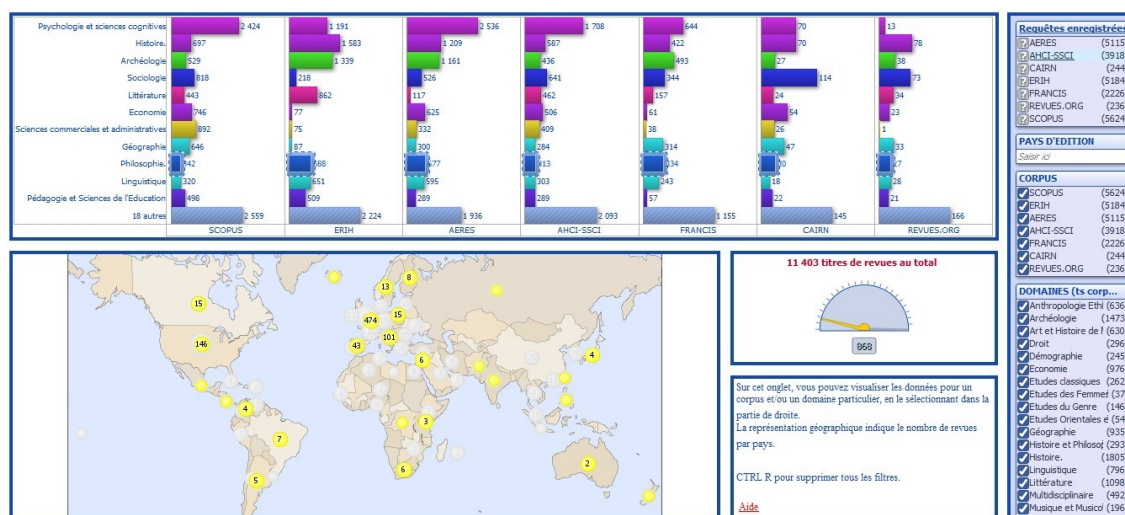
CORPUS

- AERES (5115)
- AHCI-SSCI (3918)
- CAIRN (244)
- ERIH (5184)
- FRANCIS (2226)
- REVUES.ORG (236)
- SCOPUS (5624)

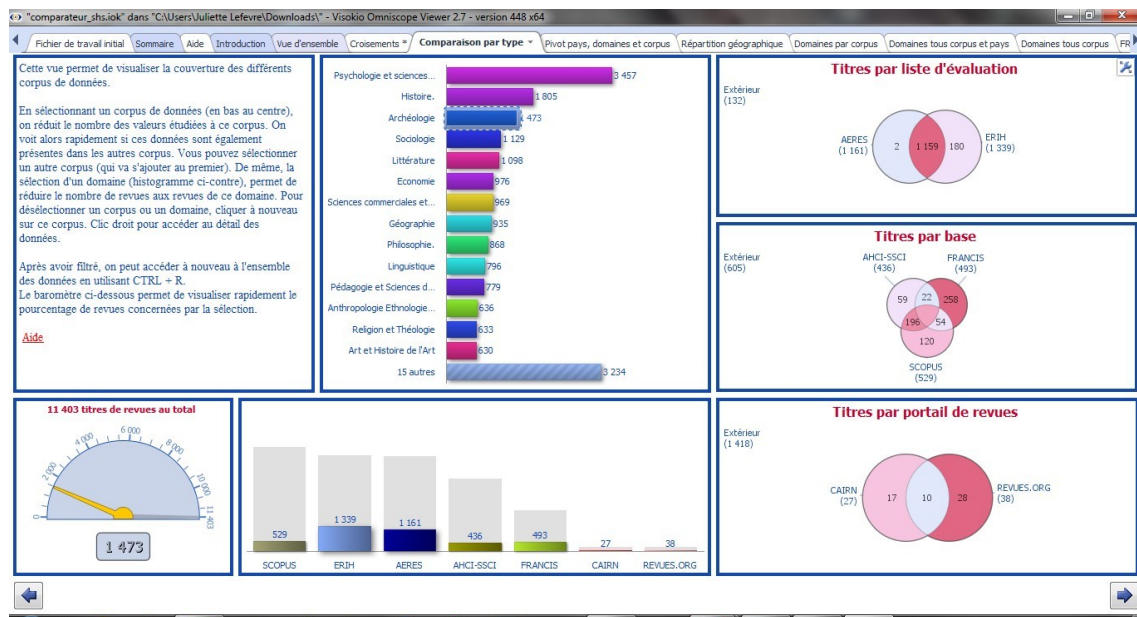
DOMAINES (ts corpus...)

- Anthropologie Ethnol (636)
- Archéologie (1473)
- Art et Histoire de l'Ar (630)
- Droit (296)
- Démographie (245)
- Economie (976)
- Etudes classiques (262)
- Etudes des Femmes (37)
- Etudes du Genre (146)
- Etudes Orientales et A (54)
- Géographie (935)
- Histoire et Philosophie (293)
- Histoire (1805)
- Linguistique (796)
- Littérature (1098)
- Multidisciplinaire (492)
- Musique et Musicolog (196)
- Philosophie (868)

Exemple d'une représentation géographique des données : revues classées en philosophie.



Couverture des différents corpus de données : exemple de l'archéologie.



Extrait de la fiche de fonction Couperin

FICHE DE FONCTION NÉGOCIATEUR COUPERIN

PROFIL

Les négociateurs COUPERIN sont des volontaires, correspondants dans un établissement membre du consortium, et désireux, avec l'accord de leur hiérarchie, de s'impliquer davantage dans la vie du consortium.

ACTIVITÉS

ACTIVITES PRINCIPALES

- Veille documentaire : il suit personnellement le contenu des ressources relatives à sa discipline, et peut demander au groupe de veille COUPERIN correspondant l'étude approfondie d'une ressource en particulier.
- Lancement d'enquêtes d'intérêt, dépouillement et synthèse
- Rassemblement documentation nécessaire à une négociation
- Ouverture de tests auprès des fournisseurs
- Discussion avec commerciaux : offre préalable, offre définitive, suivi et échanges pendant la durée du contrat...
- Echange avec le personnel de COUPERIN (département CND, responsable de pôle, bureau) pour validation de l'offre
- Publications de résultats sur la liste achats
- Réception des intentions fermes d'acquisition
- Réponses aux questions des membres pendant la négociation, et après
- Transmission de bilans au département CND pour chaque ressource négociée.
- Réunions de pôle (nombre et fréquence variables selon les disciplines)

COMPÉTENCES REQUISES

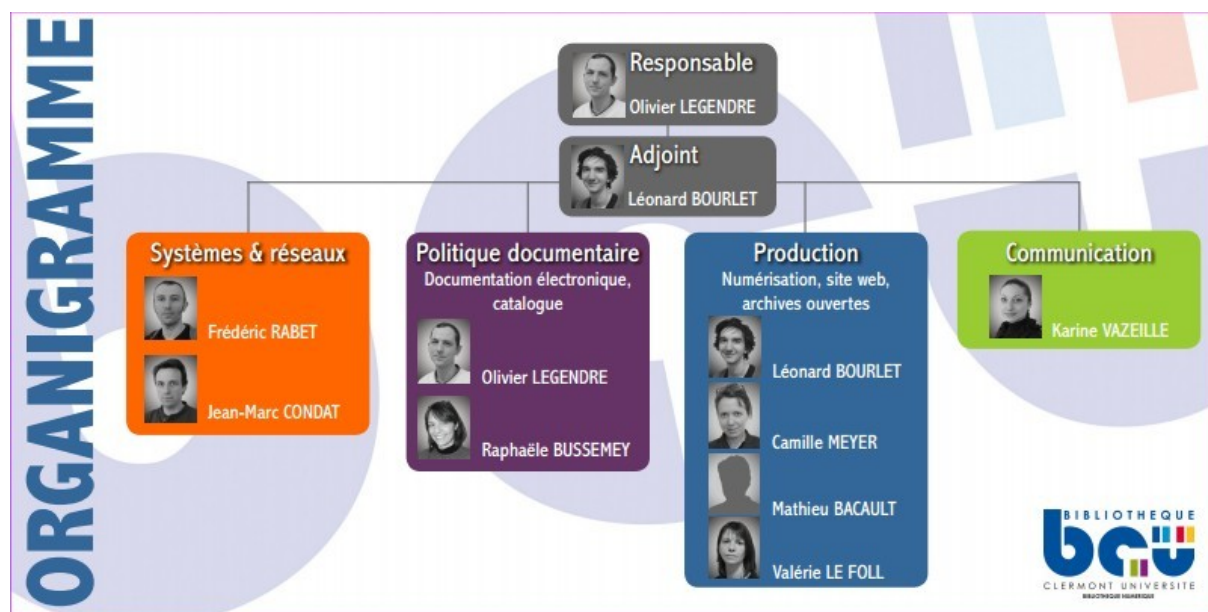
- Bonne connaissance du secteur éditorial et du marché des ressources électroniques
- Connaissance des besoins documentaires dans la discipline négociée
- Connaissance des modèles tarifaires proposés
- Connaissance de la structuration du domaine de la recherche en France
- Sensibilisation aux problèmes juridiques
- Très grande motivation

- Patience et capacité à relancer les différents interlocuteurs
- Connaissance de l'anglais

Consulté le 10 janvier 2013.

Bibliothèque numérique de Clermont-Ferrand

ORGANIGRAMME



Guide d'entretien de juillet 2012

- 1/ Pourriez-vous rappeler la place historiquement occupée par les périodiques dans votre bibliothèque ?
- 2/ Aujourd'hui, quelle est la place du traitement des périodiques dans l'organigramme de votre établissement ?
- 3/ Quelle est la nature des collections de périodiques de votre établissement ?
- 4/ Quelle est la répartition des titres courants et des titres morts au sein des collections de votre bibliothèque ?
- 5/ Comment est organisée la chaîne de traitement des périodiques ?
- 6/ Quelle est la pratique, aujourd'hui comme hier, en matière de dépouillement des contenus ?
- 7/ Quel type d'expertise est requise, au sein de votre bibliothèque, pour le traitement des périodiques ?
- 8/ De quelle manière ces compétences évoluent-elles avec l'accroissement des collections numériques ?
- 9/ Comment la bibliothèque s'est-elle adaptée à la présence des collections numériques ?
- 10/ De quelle manière l'expansion des collections de périodiques numériques influe-t-elle sur l'accès, la présentation des collections papier au public ?
- 11/ En matière de périodiques, comment définir les usagers de ces collections et leurs besoins ?
- 12/ Comment le numérique influe-t-il sur la gestion des collections papier de périodiques ?
- 13/ Comment envisagez-vous aujourd'hui le traitement rétrospectif des fonds de périodiques anciens, non signalés ?
- 14/ Quelles sont vos attentes, en terme de techniques documentaires, pour se conformer aux évolutions des recommandations internationales et nationales dans le traitement des périodiques ?
- 15/ Quelle coopération documentaire pourrait être envisagée pour mutualiser les moyens et satisfaire les besoins ?